

**PROCES-VERBAL DU SECRETAIRE COMMUNAL**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL**  
**DU 19 JUIN 2012**

Sont présents : M. Ch. MICHEL, Bourgmestre – Président ;  
Mme F. PIGEOLET, MM. R.GILLARD, M. BASTIN, Mme A.  
MASSON, M. F. QUIBUS, Mmes C. HERMAL, E. MONFILS-  
OPALFVENS, Echevins ;  
MM. Ch. AUBECQ, J. DELSTANCHE, Mme N. DEMORTIER, MM. A.  
DEMEZ, J-P. HANNON, Mmes P. NEWMAN, A-M. BACCUS, MM. B.  
THOREAU, M. DELABY, Mme V. MICHEL, MM. V. HOANG, R.  
WILLEMS, P. BRASSEUR, Mme J. WEETS, M. M. NASSIRI, Mme A.  
HALLET, M. Fr. VAESSEN, Mmes S. TOUSSAINT, F. VAN LIERDE,  
M. VANDERKELEN, Ch. MOREAU, Y. CALBERT, Conseillers  
communaux ;  
Mme P. ROBERT, Secrétaire communal f.f.

Est excusé : M. G. STENGELE, Conseiller communal.

- - - - -

Monsieur Charles MICHEL, Bourgmestre, préside l'assemblée qu'il ouvre,  
en séance publique, à dix-neuf heures dix minutes.

- - - - -

Conformément aux dispositions de l'article L1122-16 du Code de la  
Démocratie Locale et de la Décentralisation, le procès-verbal de la séance  
du 22 mai 2012 a été mis à la disposition des membres du Conseil, sept  
jours francs avant le jour de la séance.

**COMMUNICATIONS**

A. Divers

1. Néant.

B. Décisions de l'autorité de tutelle

1. Arrêté du Collège provincial, en date du 24 mai 2012, approuvant partiellement la délibération du Conseil communal du 27 mars 2012 établissant, pour l'exercice 2012, une redevance pour la carte communale de stationnement.
2. Arrêté du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, en date du 16 mai 2012, approuvant la délibération du Conseil communal du 27 mars 2012 relative à la souscription de parts bénéficiaires dans le capital de l'IBW pour les travaux d'aménagement de l'égouttage de l'avenue du Centre sportif.

**ORDRE DU JOUR**

## **A. SEANCE PUBLIQUE**

S.P.1. Exercice de la tutelle sur les établissements subordonnés – Fabrique d'église de la paroisse de Notre-Dame – Compte pour l'année 2011 – Avis.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E :

A l'unanimité,

Article 1er. – de réserver un avis favorable au compte pour l'année 2011 de la fabrique d'église de la paroisse de NOTRE-DAME;

Article 2.- Ledit compte, accompagné des pièces justificatives et de la présente décision sera transmis, en quadruple expédition, à Madame la Gouverneure de la Province du Brabant wallon.

- - - - -

S.P.2. Exercice de la tutelle sur les établissements subordonnés – Eglise Protestante Unie de Belgique – Compte pour l'année 2011 – Avis.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E :

A l'unanimité,

Article 1er. – de réserver un avis favorable au compte pour l'année 2011 de la fabrique d'église protestante de Belgique à Wavre.

Article 2.- Ledit compte, accompagné des pièces justificatives et de la présente décision sera transmis, en quadruple expédition, à Madame la Gouverneur de la Province du Brabant wallon.

- - - - -

S.P.3. Exercice de la tutelle sur les établissements subordonnés – Fabrique d'église de la paroisse de Saint Antoine – Compte pour l'année 2011 – Avis.

---

Adopté par vingt-six voix pour et quatre voix contre.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

**D E C I D E :**

Par 26 voix pour et 4 voix contre.

Article 1er. – de réserver un avis défavorable, au compte pour l'année 2011 de la fabrique d'église de la paroisse de Saint Antoine.

Article 2.- Ledit compte, accompagné des pièces justificatives et de la présente décision sera transmis, en quadruple expédition, à Madame la Gouverneure de la Province du Brabant wallon.

- - - - -

- S.P.4. Associations intercommunales – ECETIA Intercommunale scrl – Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012 – Approbation des points mis à l'ordre du jour :
1. Prise d'acte du rapport du Contrôleur aux comptes sur les comptes de l'exercice 2011 ;
  2. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration, du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2011 ; affectation du résultat ;
  3. Décharge de leur mandat de gestion à donner aux Administrateurs pour l'exercice 2011 ;
  4. Décharge de son mandat de contrôle à donner au Contrôleur aux comptes pour l'exercice 2011 ;
  5. Démission et nomination d'administrateurs ;
  6. Prise de participation dans la scrl Immo Coronmeuse et la scrl Ecetia Collectives.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E :**

Art. 1 – De se prononcer aux majorités suivantes sur les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012 de la société coopérative à responsabilité limitée ECETIA Intercommunale :

**A l'unanimité ;**

Point 1. Prise d'acte du rapport du Contrôleur aux comptes sur les comptes de l'exercice 2011 ;

**A l'unanimité ;**

Point 2. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration, du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2011 ; affectation du résultat ;

**A l'unanimité ;**

Point 3. Décharge de leur mandat de gestion à donner aux Administrateurs pour l'exercice 2011 ;

**A l'unanimité**

Point 4. Décharge de son mandat de contrôle à donner au Contrôleur aux comptes pour l'exercice 2011 ;

**A l'unanimité**

Point 5. Démission et nomination d'administrateurs ;

**A l'unanimité**

Point 6. Prise de participation dans la sclr Immo Coronmeuse et la sclr Ecetia Collectivités.

**Art. 2 –** De charger les représentants de la Ville au sein de ladite Intercommunale de rapporter la proportion des votes du présent Conseil communal.

**Art. 3 -** Une expédition de la présente délibération sera transmise à société coopérative intercommunale à responsabilité limitée ECETIA Intercommunale et aux représentants de la Ville.

-----

- S.P.5. Associations intercommunales – ECETIA Finances – Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012 – Approbation des points mis à l'ordre du jour :
1. Prise d'acte du rapport du Contrôleur aux comptes sur les comptes de l'exercice 2011 ;
  2. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration, du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2011 ; affectation du résultat ;
  3. Décharge de leur mandat de gestion à donner aux Administrateurs pour l'exercice 2011 ;
  4. Décharge de son mandat de contrôle à donner au Contrôleur aux comptes pour l'exercice 2011 ;
  5. Démission et nomination d'administrateurs.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E :**

**Art. 1 –** De se prononcer aux majorités suivantes sur les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012 de la société anonyme Ecetia Finances :

**A l'unanimité ;**

Point 1. Prise d'acte du rapport du Contrôleur aux comptes sur les comptes de l'exercice 2011 ;

**A l'unanimité ;**

Point 2. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration, du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2011 ; affectation du résultat ;

**A l'unanimité ;**

Point 3. Décharge de leur mandat de gestion à donner aux Administrateurs pour l'exercice 2011 ;

**A l'unanimité ;**

Point 4. Décharge de son mandat de contrôle à donner au Contrôleur aux comptes pour l'exercice 2011 ;

**A l'unanimité ;**

Point 5. Démission et nomination d'administrateurs ;

**Art. 2 –** De charger les représentants de la Ville au sein de ladite Intercommunale de rapporter la proportion des votes du présent Conseil communal.

**Art. 3 -** Une expédition de la présente délibération sera transmise à société anonyme ECETIA FINANCES et aux représentants de la Ville.

-----

S.P.6. Associations intercommunales – TECTEO Group – Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 28 juin 2012 – Approbation des points mis à l'ordre du jour :

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

- 1) Elections statutaires ;
- 2) Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- 3) Rapport du Commissaire-Réviseur ;
- 4) Rapport du Collège des Commissaires ;
- 5) Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011 ;
- 6) Approbation des comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 ;
- 7) Répartition statutaire ;
- 8) Décharge à donner aux Administrateurs et aux membres du Collège des Commissaires ;
- 10) Redevance pour l'occupation du domaine public par le Gestionnaire de réseau de transport électrique : abandon du principe de mutualisation partielle des montants perçus par TECTEO pour le compte des communes associées.

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

- 1) Augmentation du capital du secteur 3 par incorporation des réserves de ce secteur à concurrence de 150.00.000 € ;
- 2) Dans le cadre de cette augmentation du capital : émission de 3.025.415 parts nouvelles indicées Ec d'une valeur nominale de 49,58 € chacune et attribution de ces parts nouvelles aux associés de secteur 3 en proportion de leur participation actuelle dans le capital de ce secteur ;
- 3) Echange des parts Ec ainsi attribués contre un nombre équivalent de parts nouvelles Ce, d'une valeur nominale de 49,58 €, représentatives du capital du secteur 2 ; En conséquence de cet échange : réduction du capital du secteur 3 à concurrence d'un montant de 150.000.000 € et augmentation du capital du secteur 2 à concurrence du même montant ;
- 4) En conséquence des opérations décrites ci-dessus :

- modification de l'article 6 des statuts ;
  - modification de l'article 7 des statuts : réduction de la part fixe du capital du secteur 3 à la somme de 20M € au lieu de trente-six millions d'euros et augmentation, à due concurrence, de la fixe du capital du secteur 2 ;
  - modification de l'article 55 des statuts en complétant le dernier alinéa de cette disposition par la phrase suivante : « Toutefois, les parts sociales Ce ne participeront pas à ce partage de l'actif social ».
- 

Adopté à l'unanimité.

## **LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

### **D E C I D E :**

**Art. 1 –** De se prononcer aux majorités suivantes sur les points portés à l'ordre du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 28 juin 2012 de la société coopérative intercommunale TECTEO :

#### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

##### **A l'unanimité ;**

Point 1. Election statutaire :

##### **A l'unanimité ;**

Point 2. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration

##### **A l'unanimité**

Point 3. Rapport du Commissaire – Réviseur

##### **A l'unanimité**

Point 4. Rapport du Collège des Commissaires

##### **A l'unanimité ;**

Point 5. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011

##### **A l'unanimité ;**

Point 6. Approbation des comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2011.

##### **A l'unanimité ;**

Point 7. Répartition statutaire

##### **A l'unanimité ;**

Point 8. Décharge à donner aux Administrateurs et aux membres du Collège des Commissaires.

#### **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

##### **A l'unanimité,**

Point 1. Augmentation du capital du secteur 3 par incorporation des réserves de ce secteur à concurrence de 150.00.000€ ;

**A l'unanimité,**

Point 2. Dans le cadre de cette augmentation du capital : émission de 3.025.415 parts nouvelles indicées EC d'une valeur nominale de 49,58€ chacune et attribution de ces parts nouvelles aux associés de secteur 3 en proportion de leur participation actuelle dans le capital de ce secteur ;

**A l'unanimité,**

Point 3. Echange des parts Ec ainsi attribués contre un nombre équivalent de parts nouvelles Ce, d'une valeur nominale de 49,58€ représentatives du capital du secteur 2 ; En conséquence de cet échange : réduction du capital du secteur 3 à concurrence d'un montant de 150.000.000€ et augmentation du capital du secteur 2 à concurrence du même montant.

**A l'unanimité,**

Point 4. En conséquence des opérations décrites ci-dessus :

- modification de l'article 6 des statuts ;
- modification de l'article 7 de statuts : réduction de la part fixe du capital du secteur 3 à la somme de 20M€ au lieu de trente-six millions d'euros et augmentation, à due concurrence, de la fixe du capital du secteur 2 ;
- modification de l'article 55 des statuts en complétant le dernier alinéa de cette disposition par la phrase suivante : « Toutefois, les parts sociales Ce ne participeront pas ce partage de l'actif social ».

**Art. 2 –** De charger les représentants de la Ville au sein de ladite Intercommunale de rapporter la proportion des votes du présent Conseil communal.

**Art. 3 -** Une expédition de la présente délibération sera transmise à société coopérative intercommunale TECTEO et aux représentants de la Ville.

- - - - -

Mme A. MASSON, Echevin, quitte la salle du Conseil en application de l'article L1122-19 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

- - - - -

- S.P.7. Associations intercommunales – Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon, en abrégé « I.E.C.B.W. » – Assemblée générale du 29 juin 2012 –  
Approbation des points mis à l'ordre du jour :
- 4) Approbation des comptes annuels 2011 ;
  - 5) Affectation des résultats de l'exercice 2011 ;
  - 6) Décharge aux administrateurs ;
  - 7) Décharge au réviseur ;
  - 8) Augmentation du capital.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E :**

**Art. 1 –** De se prononcer aux majorités suivantes sur les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 29 juin 2012 de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon :

**A l'unanimité ;**

Point 4. Approbation des comptes annuels 2011 ;

**A l'unanimité ;**

Point 5. Affectation des résultats de l'exercice 2011;

**A l'unanimité**

Point 6. Décharge aux administrateurs

**A l'unanimité**

Point 7. Décharge au réviseur.

**A l'unanimité**

Point 8. Augmentation du capital.

**Art. 2 –** De charger les représentants de la Ville au sein de ladite Intercommunale de rapporter la proportion des votes du présent Conseil communal.

**Art. 3 -** Une expédition de la présente délibération sera transmise à l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon et aux représentants de la Ville.

-----

Mme A. MASSON, Echevin, pénètre dans la salle et reprend place à la table du Conseil communal.

-----

- S.P.8. Associations intercommunales – Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, en abrégé « I.S.B.W. » – Assemblée générale du 20 juin 2012 – Approbation des points mis à l'ordre du jour :
- 3) Comptes, résultats, bilan 2011 et liste des marchés publics 2011 ;
  - 7) Décharge aux administrateurs ;
  - 8) Décharge au Collège des contrôleurs aux comptes.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

**D E C I D E à l'unanimité :**

**Art. 1 –** De se prononcer aux majorités suivantes sur les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 20 juin 2012 de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon :

**A l'unanimité ;**

Point 3. Approbation des comptes, résultats, bilan 2011 et liste des marchés publics 2011;



**A l'unanimité ;**

Point 7. Décharge aux administrateurs

**A l'unanimité ;**

Point 8. Décharge au Collège des contrôleurs aux comptes.

**Art. 2 –** De charger les représentants de la Ville au sein de ladite Intercommunale de rapporter la proportion des votes du présent Conseil communal.

**Art. 3 -** Une expédition de la présente délibération sera transmise à l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon et aux représentants de la Ville.

-----

S.P.9. Comptabilité de la Zone de Police – Comptes annuels de l'exercice 2011 (compte budgétaire, bilan, compte de résultats, annexe) – Règlement provisoire.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**DECIDE à l'unanimité :**

**Article 1er.-** d'approuver provisoirement les comptes annuels de l'exercice 2011 de la Police locale Wavre arrêtés aux montants ci-après :

<b><u>COMPTE BUDGETAIRE POUR L'EXERCICE 2011</u></b>	
Droits constatés nets (service ordinaire)	8.166.297,68 €
Dépenses engagées (service ordinaire)	7.697.313,49 €
<b>Résultat budgétaire (service ordinaire)</b>	<b>468.984,19 €</b>
Dépenses engagées à transférer (service ordinaire)	19.577,72 €
<b>Résultat comptable (service ordinaire)</b>	<b>488.561,91 €</b>
<hr/>	
Droits constatés nets (service extraordinaire)	167.964,37 €
Dépenses engagées (service extraordinaire)	158.434,51 €
<b>Résultat budgétaire (service extraordinaire)</b>	<b>9.529,86 €</b>
Dépenses engagées à transférer (service extraordinaire)	1.100,40 €
<b>Résultat comptable (service extraordinaire)</b>	<b>10.630,26 €</b>

<b><u>BILAN AU 31 DECEMBRE 2011</u></b>	
Actif immobilisé	551.579,80 €
Actif circulant	1.023.437,10 €
<b>Total de l'actif</b>	<b>1.575.016,90 €</b>

Fonds propres	968.368,95 €
Provisions	- €
Dettes	606.647,95 €
<b>Total du passif</b>	<b>1.575.016,90 €</b>

<b><u>COMPTE DE RESULTATS POUR L'EXERCICE 2011</u></b>	
Résultat d'exploitation	91.944,96 €
Résultat exceptionnel	18.769,37 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>110.714,33 €</b>

Art.2.- Il sera affiché pour une durée de 10 jours à la consultation du public, du 20 juin au 29 juin 2012.

Art.3.- La présente délibération et les comptes annuels pour l'exercice 2011 seront transmis :

- en un exemplaire à Monsieur le Ministre de la Région wallonne chargé des Affaires intérieures et de la Fonction publique;
- en triple exemplaire, à l'approbation de Madame la Gouverneure de la Province du Brabant wallon;
- en un exemplaire à la Police fédérale, direction des relations avec la Police locale (CGL).

- - - - -

S.P.10. Comptabilité de la Zone de Police – Budget général pour l'exercice 2012 – Première modification des recettes et dépenses du service ordinaire : injection du résultat budgétaire du compte 2011 et de nouveaux crédits.

---

Adopté à l'unanimité.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide à l'unanimité :

Le budget ordinaire communal est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISION			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde

	PREVISION			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	8.628.295,99	8.628.295,99		8.628.295,99	8.628.295,99				
Augmentation	468.984,19	44.272,97	424.711,22	468.984,19	44.272,97	424.711,22			
Diminution	454.711,22	30.000,00	-424.711,22	454.711,22	30.000,00	-424.711,22			
Résultat	8.642.568,96	8.642.568,96		8.642.568,96	8.642.568,96				

Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Dépenses 2012 après la M.B. n°1

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
399 Justice - Police	6.996.536,76	1.193.801,51	5.700,00	0	8.196.038,27	0	8.196.038,27
Total	6.996.536,76	1.193.801,51	5.700,00		8.196.038,27		8.196.038,27
Balances exercice propre					Déficit	34.187,88	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		446.530,69
					Déficit	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		8.642.568,96
069 Prélèvements							0
Total général							8.642.568,96
Résultat général					Mali	0	

Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Recettes 2012 après la M.B. n°1

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
399 Justice - Police	174.500,00	7.982.012,19	5.338,20	8.161.850,39	0	8.161.850,39
Total	174.500,00	7.982.012,19	5.338,20	8.161.850,39		8.161.850,39
Balances exercice propre					Excédent	0
Exercices antérieurs					Recettes Ordinaire	480.718,57
					Excédent	34.187,88
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Recettes Ordinaire	8.642.568,96
069 Prélèvements						0
Total général						8.642.568,96
Résultat général					Boni	0

Tableau 2 : Détail de la MB n° 1 en Prévision

Total exercices antérieurs		446.530,69			446.530,69
----------------------------	--	------------	--	--	------------

Exercice propre  
Groupe fct : 3 Justice - Police

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/71	Fonctionnement						
330/123-02	Fournitures administratives	60711	22.000,00	870,00		22.870,00	
330/123-13	Frais et fonctionnement de l'informatique	61313	46.000,00	10.000,00		56.000,00	
330/123-16	Frais de réception et de représentation	61315	12.000,00	10.000,00		22.000,00	
330/125-02	Achat fournitures bâtiments	60713	35.000,00	13.402,97		48.402,97	
330/125-13	Fournitures de gaz pour les bâtiments	61333	35.000,00	10.000,00		45.000,00	
33001/124-05	Masse d'habillement	61322	102.000,00		20.000,00	82.000,00	
33002/124-48/ -SR	Frais - convention sécurité routière	61329	35.000,00		10.000,00	25.000,00	
399/000/71	Total Fonctionnement		1.179.528,54	44.272,97	30.000,00	1.193.801,51	
399/00073	Sous-Total Justice - Police		8.181.765,30	44.272,97	30.000,00	8.196.038,27	
399/00075	Total Justice - Police		8.181.765,30	44.272,97	30.000,00	8.196.038,27	
	Total Dépenses		8.628.295,99	44.272,97	30.000,00	8.642.568,96	

Tableau 2 : Détail de la MB n° 1 en Prévision

Exercices antérieurs

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/66	Exercices antérieurs						
000/951-01	Boni du service ordinaire			468.984,19		468.984,19	
/000/66	Total Exercices antérieurs			468.984,19		468.984,19	

	Total exercices antérieurs		11.734,38	468.984,19		480.718,57	
--	----------------------------	--	-----------	------------	--	------------	--

Exercice propre  
Groupe fct : 3 Justice - Police

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/61	Transferts						
330/485-48	Dotation communale	73619	5.696.191,41		454.711,22	5.241.480,19	
399/000/61	Total Transferts		8.436.723,41		454.711,22	7.982.012,19	
399/00063	Sous-Total Justice - Police		8.616.561,61		454.711,22	8.161.850,39	
399/00065	Total Justice - Police		8.616.561,61		454.711,22	8.161.850,39	
	Total Recettes		8.628.295,99	468.984,19	454.711,22	8.642.568,96	

-----

S.P.11. Comptabilité de la Zone de Police – Budget général pour l'exercice 2012 –  
Première modification des recettes et dépenses du service extraordinaire :  
injection du résultat budgétaire du compte 2011 et de nouveaux crédits.

Adopté à l'unanimité.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide à l'unanimité :

Le budget extraordinaire communal est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISION			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	209.000,00	209.000,00		209.000,00	209.000,00				
Augmentation	19.059,72	29.529,86	-10.470,14	19.059,72	29.529,86	-10.470,14			
Diminution	9.529,86	20.000,00	10.470,14	9.529,86	20.000,00	10.470,14			
Résultat	218.529,86	218.529,86		218.529,86	218.529,86				

Tableau Récapitulatif Budget Extraordinaire – Dépenses 2012 après la M.B. n°1

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
399 Justice - Police	0	209.000,00	0	209.000,00	0	209.000,00
Total		209.000,00		209.000,00		209.000,00
Balances exercice propre					Déficit	9.529,86
Exercices antérieurs					Dépenses Extraordinaire	0
					Déficit	0
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Extraordinaire	209.000,00
069 Prélèvements						9.529,86
Total général						218.529,86
Résultat général					Mali	,00

Tableau Récapitulatif Budget Extraordinaire – Recettes 2012 après la M.B. n°1

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
399 Justice - Police	199.470,14	0	0	199.470,14	0	199.470,14
Total	199.470,14			199.470,14		199.470,14
Balances exercice propre					Excédent	0
Exercices antérieurs					Recettes	9.529,86

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
				Extraordinaire		
				Excédent	9.529,86	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		209.000,00
069 Prélèvements						9.529,86
Total général						218.529,86
Résultat général				Boni	,00	

Tableau 2 : Détail de la MB n° 1 en Prévision

Exercice propre

Groupe fct : 06 Prélèvements

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/98	Prélèvements						
060/955-51	Prélèv. de l'extra. pour le fonds de réserves extra.	68605		9.529,86		9.529,86	
069/000/98	Total Prélèvements			9.529,86		9.529,86	
069/00095	Total Prélèvements			9.529,86		9.529,86	

Groupe fct : 3 Justice - Police

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/91	Investissements						
330/741-51	Achats de mobilier de bureau Police	23011	40.000,00		10.000,00	30.000,00	
330/743-52	Achats d'autos et de camionnettes	23221	60.000,00	20.000,00		80.000,00	
330/744-51	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation	23301	30.000,00		10.000,00	20.000,00	
399/000/91	Total Investissements		209.000,00	20.000,00	20.000,00	209.000,00	
399/00093	Sous-Total Justice - Police		209.000,00	20.000,00	20.000,00	209.000,00	
399/00095	Total Justice - Police		209.000,00	20.000,00	20.000,00	209.000,00	
	Total Dépenses		209.000,00	29.529,86	20.000,00	218.529,86	

Tableau 2 : Détail de la MB n° 1 en Prévision

Exercices antérieurs

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/86	Exercices antérieurs						
000/952-51	Boni du service extraordinaire			9.529,86		9.529,86	
/000/86	Total Exercices antérieurs			9.529,86		9.529,86	

	Total exercices antérieurs			9.529,86		9.529,86	
--	----------------------------	--	--	----------	--	----------	--

Exercice propre

Groupe fct : 06 Prélèvements

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/88	Prélèvements						
060/995-51	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires	78605		9.529,86		9.529,86	
069/000/88	Total Prélèvements			9.529,86		9.529,86	
069/00085	Total Prélèvements			9.529,86		9.529,86	

Groupe fct : 3 Justice - Police

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/80	Transferts						
330/685-51	Dotation de la commune	15611	209.000,00		9.529,86	199.470,14	
399/000/80	Total Transferts		209.000,00		9.529,86	199.470,14	
399/00083	Sous-Total Justice - Police		209.000,00		9.529,86	199.470,14	
399/00085	Total Justice - Police		209.000,00		9.529,86	199.470,14	
	Total Recettes		209.000,00	19.059,72	9.529,86	218.529,86	

-----

S.P.12. Comptabilité communale – Comptes annuels de l'exercice 2011 (compte budgétaire, bilan, compte de résultats, annexe) – Règlement provisoire.

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

Considérant que le compte de l'exercice 2011 présente les résultats suivants :

	Service Ordinaire	Service Extraordinaire
Droits nets	58.427.549,69 €	19.747.244,15 €
Engagements	46.440.737,98 €	18.705.080,30 €
Résultat budgétaire	11.986.811,71 €	1.042.163,85 €
Imputations	45.618.217,42 €	9.869.472,81 €
Résultat comptable	12.809.332,27 €	9.877.771,34€

DECIDE à l'unanimité

Article 1er- Le compte communal pour l'exercice 2011 est arrêté provisoirement.

Art.2.- Le compte sera déposé à la maison communale, à la consultation des contribuables. Il sera affiché pour une durée de dix jours à la consultation du public, du 20 juin au 29 juin 2012.

Art.3.- Le compte communal, accompagné de la présente délibération, du rapport et des pièces justificatives, sera transmis, en triple expédition, à M. le Président du Collège provincial du Brabant wallon.

-----

S.P.13. Finances communales – Encouragement à diverses activités sociales, culturelles et sportives – Exercice 2012 – Subsidés de 1.239,47 €et plus – MB1.

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article 1.- La délibération du Conseil communal, en date du 20 décembre 2011, octroyant des subsidés à diverses sociétés, est modifiée ainsi qu'il suit :

Association	Article	MB1	Total MB par article budgétaire	Conditions d'utilisation
Ecole « Le Grand Tour »	751-332-02	+ 1.500,00 €		Création d'une bibliothèque
<b>751-332-02</b>			<b>+ 1.500,00 €</b>	
Centre Culturel du BW (CCBW)	762-332-02	+ 36,90 €		Frais de fonctionnement et d'organisation d'activités culturelles
<b>762-332-02</b>			<b>+ 36,90 €</b>	
Association	Article	MB1	Total MB par article budgétaire	Conditions d'utilisation
Animation du Beauchamp	7631-332-02	+ 1.250,00 €		Frais d'organisation du 40ième anniversaire du Villagexpo
A.S. Beauchamp	7631-332-02	+ 1.250,00 €		Frais d'organisation du 40ième anniversaire du Villagexpo
<b>7631-332-02</b>			<b>+ 2.500,00 €</b>	
Yachting Club Brabant Wallon (B.W.Y.C.)	764-522-52	+ 11.000,00 €		Frais de rénovation des bâtiments sportifs
<b>764-522-52</b>			<b>+ 11.000,00 €</b>	
		<b>15.036,90 €</b>	<b>15.036,90 €</b>	



Ces subsides repris sur le tableau ci-avant seront imputés sur les crédits disponibles figurant en dépenses ordinaires et extraordinaires au budget pour l'exercice 2012.

**Article 2.-** Le Collège est chargé de vérifier que les associations bénéficiant de ces subsides respectent les obligations prévues par les articles L3331-1 à L3331-9 du CDLD.

**Article 3.- Tutelle** - La présente décision sera transmise simultanément au Collège provincial et au Gouvernement Wallon.

**Article 4.-** Les subventions ne pourront être versées qu'après contrôle des comptes des dites associations.

-----

S.P.14. Finances communales – Encouragement à diverses activités sociales, culturelles et sportives – Exercice 2012 – Subsides de moins de 1.239,47 € – MB1.

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

D E C I D E, à l'unanimité

Article unique- La délibération du Conseil communal, en date du 20 décembre 2011, octroyant des subsides à diverses sociétés, est modifiée ainsi qu'il suit :

Association	Article	MB1	Total MB par article budgétaire	Conditions d'utilisation
Chorale « La Poutre »	762-332-02	+ 500,00 €		
Club de l'Âge d'Or du Beauchamp	762-332-02	+ 250,00 €		Frais de location de car
<b>762-332-02</b>			<b>+ 750,00 €</b>	
Résistants du Mouvement National Belge	763-332-02	+ 250,00 €		Achat de fleurs et frais de porte drapeau
<b>763-332-02</b>			<b>+ 250,00 €</b>	
Association	Article	MB1	Total MB par article budgétaire	Conditions d'utilisation
Service de Santé Mentale de Wavre ASBL	849-332-02	+ 1.000,00 €		Intervention dans les frais d'organisation du concert anniversaire
			<b>+ 1.000,00 €</b>	
		<b>2.000,00 €</b>	<b>2.000,00 €</b>	

Ces subsides repris sur le tableau ci-avant seront imputés sur les crédits disponibles figurant en dépenses ordinaires au budget pour l'exercice 2012.

-----

S.P.15. Comptabilité communale – Budget général pour l'exercice 2012 – Première modification budgétaire du service ordinaire : injection du résultat budgétaire du compte 2011 et de nouveaux crédits.

Adopté à l'unanimité.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide à l'unanimité:

Le budget ordinaire communal est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISION			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	48.386.529,06	47.806.591,14	579.937,92	48.386.529,06	47.806.591,14	579.937,92			
Augmentation	5.986.479,70	5.822.338,47	164.141,23	5.986.479,70	5.822.338,47	164.141,23			
Diminution	20.000,00	468.894,97	448.894,97	20.000,00	468.894,97	448.894,97			
Résultat	54.353.008,76	53.160.034,64	1.192.974,12	54.353.008,76	53.160.034,64	1.192.974,12			

Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Dépenses 2012 après la M.B. n°1

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
000 Divers	0	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	30.250,00	0	250,00	30.500,00	0	30.500,00
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	55.000,00	0	55.000,00	0	55.000,00
059 Assurances	65.000,00	155.000,00	1.000,00	0	221.000,00	0	221.000,00
123 Administration générale	5.178.262,27	1.680.989,63	28.498,19	0	6.887.750,09	0	6.887.750,09
129 Patrimoine privé	0	189.700,00	0	56.388,86	246.088,86	0	246.088,86
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	5.000,00	0	5.000,00	0	5.000,00
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	6.389.910,82	721.950,00	17.712,00	29.336,35	7.158.909,17	0	7.158.909,17
399 Justice - Police	0	22.700,00	5.241.480,19	0	5.264.180,19	0	5.264.180,19
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	4.001.249,18	1.747.110,00	5.333,71	94.922,81	5.848.615,70	0	5.848.615,70
599 Commerce - Industrie	0	193.000,00	342.500,00	0	535.500,00	0	535.500,00
699 Agriculture	0	0	25,00	0	25,00	0	25,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	2.150.436,78	801.645,00	7.083,00	10.633,10	2.969.797,88	0	2.969.797,88

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	255.299,64	219.175,00	83.120,00	0	557.594,64	0	557.594,64
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	4.230,00	0	4.230,00	0	4.230,00
767 Bibliothèques publiques	293.458,86	63.028,00	23.452,50	0	379.939,36	0	379.939,36
789 Education Popul. et Arts	609.511,03	1.075.250,00	619.114,50	0	2.303.875,53	0	2.303.875,53
799 Cultes	0	6.000,00	106.800,49	1.954,43	114.754,92	0	114.754,92
839 Sécurité et Assist. sociale	286.108,80	15.300,00	4.501.901,00	0	4.803.309,80	0	4.803.309,80
849 Aide sociale et familiale	1.670.751,87	160.540,00	118.172,00	0	1.949.463,87	0	1.949.463,87
859 Emploi	0	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	48.000,00	18.776,36	0	66.776,36	0	66.776,36
874 Alimentation - Eau	0	0	0	1.414,31	1.414,31	0	1.414,31
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	338.387,84	1.220.238,02	0	1.558.625,86	0	1.558.625,86
877 Eaux usées	0	32.000,00	0	22.699,41	54.699,41	0	54.699,41
879 Cimetières-Protoc.environ.	107.395,22	97.275,00	640,00	0	205.310,22	0	205.310,22
939 Logement - Urbanisme	349.069,15	36.800,00	326,00	42.969,48	429.164,63	0	429.164,63
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>21.356.453,62</b>	<b>7.634.100,47</b>	<b>12.400.402,96</b>	<b>260.568,75</b>	<b>41.651.525,80</b>		<b>41.651.525,80</b>
Balances exercice propre					Déficit	0	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		82.223,85
					Déficit	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		41.733.749,65
069 Prélèvements							11.426.284,99
Total général							53.160.034,64
Résultat général					Mali	0	

Tableau Récapitulatif Budget Ordinaire – Recettes 2012 après la M.B. n°1

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	250,00	37.036,80	503.000,00	540.286,80	0	540.286,80
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	4.647.107,51	0	4.647.107,51	0	4.647.107,51
049 Impôts et Redevances	0	23.000.274,03	0	23.000.274,03	0	23.000.274,03
059 Assurances	28.000,00	62.000,00	0	90.000,00	0	90.000,00
123 Administration générale	1.007.000,00	246.250,00	2.000,00	1.255.250,00	0	1.255.250,00
129 Patrimoine privé	96.976,00	0	63,82	97.039,82	0	97.039,82
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	626.500,00	2.571.689,56	0	3.198.189,56	0	3.198.189,56
399 Justice - Police	0	22.700,00	0	22.700,00	0	22.700,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	260.000,00	659.857,00	0	919.857,00	0	919.857,00

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
599 Commerce - Industrie	1.384.838,00	0	3.342.849,00	4.727.687,00	0	4.727.687,00
699 Agriculture	0	0	0	0	0	0
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	266.000,00	808.894,65	0	1.074.894,65	0	1.074.894,65
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	101.200,00	199.245,00	0	300.445,00	0	300.445,00
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	3.900,00	129.873,50	0	133.773,50	0	133.773,50
789 Education Popul. et Arts	54.306,31	66.225,00	407.385,19	527.916,50	0	527.916,50
799 Cultes	0	6.527,85	1.954,43	8.482,28	0	8.482,28
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	530.000,00	776.140,49	0	1.306.140,49	0	1.306.140,49
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	0	1.414,31	0	1.414,31	0	1.414,31
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	19.598,60	0	0	19.598,60	0	19.598,60
877 Eaux usées	0	0	0	0	0	0
879 Cimetières-Protec.environ.	80.000,00	26.790,00	0	106.790,00	0	106.790,00
939 Logement - Urbanisme	378.000,00	10.000,00	350,00	388.350,00	0	388.350,00
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>4.836.568,91</b>	<b>33.272.025,70</b>	<b>4.257.602,44</b>	<b>42.366.197,05</b>		<b>42.366.197,05</b>
Balances exercice propre	Excédent				714.671,25	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		11.986.811,71
	Excédent				11.904.587,86	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		54.353.008,76
069 Prélèvements						0
<b>Total général</b>						<b>54.353.008,76</b>
Résultat général					Boni	1.192.974,12

Tableau 2 : Détail de la MB n° 1 en Prévision

### Exercices antérieurs

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
Exercice 2010							
722/124-48/2010	AUTRES FRAIS TECHNIQUES Crédit reporté : 0	61329		510,85		510,85	
Exercice 2011							
351/117-01/2011	PRIMES VERSEES POUR ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL Crédit reporté : 0	62701		1.958,98		1.958,98	
763/124-06/2011	PRESTATIONS DE TIERS SPECIFIQUES A LA FONCTION Crédit reporté : 0	61321		79.526,62		79.526,62	
844/124-08/2011	ASSURANCES DIVERSES	61509		227,40		227,40	
	Total articles millésimés			82.223,85		82.223,85	

	Total exercices antérieurs			82.223,85		82.223,85	
--	----------------------------	--	--	-----------	--	-----------	--

## Exercice propre

### Groupe fct : 06 Prélèvements

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/78	Prélèvements						
060/955-01/	PRELEV.EN FAVEUR DU FONDS RES. EXTRA	68505	7.553.666,30	3.872.618,69		11.426.284,99	
069/000/78	Total Prélèvements		7.553.666,30	3.872.618,69		11.426.284,99	
069/00075	Total Prélèvements		7.553.666,30	3.872.618,69		11.426.284,99	

### Groupe fct : 10-121 Administration générale

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/70	Personnel						
101/111-21/	TRAITEMENT DES MANDATAIRES COMMUNAUX	62021	393.319,56	1.400,00		394.719,56	
101/112-01/	PECULES DE VACANCES DES MANDATAIRES	62101	22.984,92	6,00		22.990,92	
101/113-01/	COTIS.PATR. MANDATAIRES	62201	15.082,92	500,00		15.582,92	
101/116-01/	CHARGES PENSIONS DES ANCIENS MANDATAIRES COMMUNAUX	62600	155.639,28	600,00		156.239,28	
104/111-01/	TRAITEMENT PERSONNEL COMM.	62001	2.697.270,24	234.226,00		2.931.496,24	
104/111-02/	TRAITEMENTS PERSON.SUBS.APE	62002	281.974,55	36.100,00		318.074,55	
104/112-01/	PECULES VAC. PERS.COMMUNAL	62101	195.386,04	16.716,00		212.102,04	
104/112-02/	PECULES VAC. PERS.SUBS. APE	62102	19.503,82	1.300,00		20.803,82	
104/113-01/	COT.PATR.ONSSAPL PERS.COMM.	62201	649.552,61	81.250,00		730.802,61	
104/113-02/	COT.PATR. ONSSAPL APE	62202	17.708,08	2.800,00		20.508,08	
104/113-21/	COT.PATR. CRPC PERS.COMM.	62401	285.502,25	5.000,00		290.502,25	
104/118-01/	SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801	5.400,00	440,00		5.840,00	
123/000/70	Total Personnel		4.797.924,27	380.338,00		5.178.262,27	
000/71	Fonctionnement						
104/123-17/	FRAIS DE FORMATION PROFESSIONN. DU PERSONNEL COMMUNAL	61319	20.000,00	15.000,00		35.000,00	
104/127-08/	ASSURANCES OMNIUM MISSION SERV.ADMIN.	61501	3.500,00	1.000,00		4.500,00	
1042/123-48/	INFORMATIONS COMMUNALES	61319	50.000,00	5.000,00		55.000,00	
123/000/71	Total Fonctionnement		1.659.989,63	21.000,00		1.680.989,63	
123/00073	Sous-Total Administration générale		6.486.412,09	401.338,00		6.887.750,09	
123/00075	Total Administration générale		6.486.412,09	401.338,00		6.887.750,09	

### Groupe fct : 35-36 Pompiers

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/70	Personnel						

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
351/111-01/	TRAITEMENT DU PERSONNEL SERVICE INCENDIE	62001	2.810.289,05	82.697,67		2.892.986,72	
351/112-01/	PECULES VAC.PERSON.SERVICE INCENDIE	62101	189.502,51	43.100,00		232.602,51	
351/113-01/	COT.PATR.ONSSAPL PERS.:SERV.INC.	62201	437.074,11	13.600,00		450.674,11	
351/113-21/	COT.PATR. CRPC SERV.INC.	62401	625.257,48	20.700,00		645.957,48	
351/117-01/	PRIMES ASSUR.ACC.TRAV.SERV.INC.	62701	158.000,00	7.000,00		165.000,00	
351/118-01/	SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801	4.600,00	90,00		4.690,00	
3511/111-08/	PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES POMPIERS VOLONTAIRES	62008	780.000,00	190.000,00		970.000,00	
369/000/70	Total Personnel		6.032.723,15	357.187,67		6.389.910,82	
000/71	Fonctionnement						
351/124-02/	MATERIEL DIVERS INCENDIE ET AMBULANCE	60712	42.500,00	7.500,00		50.000,00	
351/124-06/	PREST.TIERS	61321	6.000,00	4.000,00		10.000,00	
369/000/71	Total Fonctionnement		710.450,00	11.500,00		721.950,00	
369/00073	Sous-Total Pompiers		6.790.221,50	368.687,67		7.158.909,17	
369/00075	Total Pompiers		6.790.221,50	368.687,67		7.158.909,17	

### Groupe fct : 3 Justice - Police

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/72	Transferts						
330/435-01/	DOTATION ORDINAIRE ZONE DE POLICE	63617	5.696.191,41		454.711,22	5.241.480,19	
399/000/72	Total Transferts		5.696.191,41		454.711,22	5.241.480,19	
399/00073	Sous-Total Justice - Police		5.718.891,41		454.711,22	5.264.180,19	
399/00075	Total Justice - Police		5.718.891,41		454.711,22	5.264.180,19	

### Groupe fct : 4 Communic. - Voirie - Cours D'eau

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/70	Personnel						
421/111-01/	TRAIT.PERS.COMM.VOIRIE	62001	1.789.089,02	90.500,00		1.879.589,02	
421/111-02/	TRAIT. APE PERS. VOIRIE	62002	1.059.582,47	6.300,00		1.065.882,47	
421/112-01/	PECULES VAC. PERS.COMM. VOIRIE	62101	105.823,88	22.350,00		128.173,88	
421/112-02/	PECULES VAC. APE VOIRIE	62102	76.942,74	3.400,00		80.342,74	
421/113-01/	COT.PATR.ONSSAPL PERS.COMM. VOIRIE	62201	528.577,51	29.500,00		558.077,51	
421/113-02/	COT.PATR.ONSSAPL APE SERV.VOIRIE	62202	66.542,04	600,00		67.142,04	
421/113-21/	COT.PATR. CRPC PERS.COMM.	62401	52.121,52	300,00		52.421,52	
421/118-01/	SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801	4.600,00	20,00		4.620,00	
499/000/70	Total Personnel		3.848.279,18	152.970,00		4.001.249,18	
000/71	Fonctionnement						
421/121-48/	REMBOURSEMENT DIVERS	61109	6.500,00	2.310,00		8.810,00	
421/124-02/	PETIT MAT VOIRIE, EQUIPT OUVRIER	60712	11.000,00	10.000,00		21.000,00	

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
421/124-05/	VETEMENTS DE TRAVAIL	61322	25.000,00	5.000,00		30.000,00	
421/127-02/	FOURN.PR VEHICULES VOIRIE	60715	90.000,00	65.000,00		155.000,00	
421/127-03/	FOURN.CARBURANT VEHICULES VOIRIE	60715	85.000,00	23.000,00		108.000,00	
423/140-02/	ACHAT ET FOURN.SIGNAL.ROUTIERE	60717	70.000,00	50.000,00		120.000,00	
425/124-06/	ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS VERTS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE	61321	12.000,00	3.000,00		15.000,00	
425/140-02/	FOURN.MATERIEL SERV.PLANTATIONS	60717	40.000,00	25.000,00		65.000,00	
499/000/71	Total Fonctionnement		1.563.800,00	183.310,00		1.747.110,00	
499/00073	Sous-Total Communic. - Voirie - Cours D'eau		5.512.335,70	336.280,00		5.848.615,70	
499/00075	Total Communic. - Voirie - Cours D'eau		5.512.335,70	336.280,00		5.848.615,70	

### Groupe fct : 5 Commerce - Industrie

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/71	Fonctionnement						
529/124-02/	PROMOTION DU COMMERCE LOCAL ET DES ENTREPRISES WAVRIENNES	60712	113.000,00	50.000,00		163.000,00	
599/000/71	Total Fonctionnement		143.000,00	50.000,00		193.000,00	
599/00073	Sous-Total Commerce - Industrie		485.500,00	50.000,00		535.500,00	
599/00075	Total Commerce - Industrie		485.500,00	50.000,00		535.500,00	

### Groupe fct : 70-72 Ens.gard(721), Ens.prim(722)

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/70	Personnel						
701/111-01/	TRAITEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL	62001	103.642,20	820,00		104.462,20	
701/112-01/	PECULES DE VACANCES DU PERS COMMUNAL	62101	7.432,19	10,00		7.442,19	
701/113-01/	COTIS.PATR.ONSSAPL PERS COMMUNAL	62201	19.428,92	110,00		19.538,92	
701/113-21/	COT PATRON.CRPC POUR PERSONNEL	62401	18.877,92	220,00		19.097,92	
701/118-01/	COTISATION SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801	175,00	2,00		177,00	
721/111-01/	TRAIT.PERS.COMM.ENS.GARDIEN	62001	497.324,27	39.260,00		536.584,27	
721/111-02/	TRAITEMENT APE	62002	112.284,43	51.000,00		163.284,43	
721/112-01/	PECULES DE VACANCES PERS.COMM.	62101	35.530,99	2.865,00		38.395,99	
721/112-02/	PECULES DE VACANCES APE	62102	9.998,77	2.000,00		11.998,77	
721/113-01/	COT.PATR.ONSSAPL PERS.ENS.	62201	149.702,18	22.700,00		172.402,18	
721/113-02/	COT. PATR. ONSSAPL APE.	62202	7.051,31	3.150,00		10.201,31	
721/113-21/	COT.PATR.CAISSE REPART.PENSIONS	62401	7.923,84	250,00		8.173,84	
721/118-01/	SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801	1.000,00	146,00		1.146,00	
722/111-01/	TRAIT.PERS. COMM.ENS.PRIMAIRE	62001	227.957,42	8.580,00		236.537,42	
722/111-12/	TRAITEMENT A CHARGE DE LA COMMUNE DU PERS ENSEIGNANT	62012	194.624,07	4.650,00		199.274,07	
722/112-01/	PECULES VAC.PERS.ENS.SCOL.	62101	15.156,07	1.252,00		16.408,07	
722/112-12/	PECULES DE VAC A CHARGE DE LA COMMUNE	62112	27.860,00	300,00		28.160,00	

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
722/113-01/	COT. PATR. ONSSAPL PERS.COMM.	62201	70.894,67	2.950,00		73.844,67	
722/113-12/	COTIS PATR ONSSAPL A CHARDE DE COM POUR PERS ENSEIGNANT	62212	60.527,91	1.500,00		62.027,91	
722/118-01/	SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801	1.200,00	18,00		1.218,00	
729/000/70	Total Personnel		2.008.653,78	141.783,00		2.150.436,78	
000/71	Fonctionnement						
721/125-06/	PREST.TIERS POUR BATIMENTS GARDIENS	61331	7.500,00	3.500,00		11.000,00	
722/125-02/	FRAIS ENTR. BATIMENTS SCOL. PRIMAIRES	60713	25.000,00	25.000,00		50.000,00	
722/125-06/	PRESTATIONS DE TIERS	61331	20.000,00	17.000,00		37.000,00	
722/126-01/	LOYERS ET CHARGES LOCATIVES DES IMMEUBLES LOUES	61000	4.800,00	14.200,00		19.000,00	
729/000/71	Total Fonctionnement		741.945,00	59.700,00		801.645,00	
729/00073	Sous-Total Ens.gard(721), Ens.prim(722)		2.768.314,88	201.483,00		2.969.797,88	
729/00075	Total Ens.gard(721), Ens.prim(722)		2.768.314,88	201.483,00		2.969.797,88	

**Groupe fct : 73 Ens.sec(731),art(734),tech(735)**

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/70	Personnel						
7341/111-01/	TRAIT.PERS.COMM.ENSEIG .NETT.AC.MUS.	62001	36.328,75	250,00		36.578,75	
7341/111-02/	TRAITEMENT APE	62002	37.706,69	200,00		37.906,69	
7341/112-01/	PEC. VAC.PERS.COMM.AC.MUS.	62101	2.664,64	20,00		2.684,64	
7341/112-02/	PECULES DE VACANCES APE	62102	2.796,59	9,00		2.805,59	
7341/113-01/	COT.PATR.ONSSAPL PERS.COMM.MUS.	62201	11.298,22	80,00		11.378,22	
7341/113-02/	COT.PATR.ONSSAPL APE MUSIQUE	62202	2.368,00	15,00		2.383,00	
7342/111-01/	TRAIT.PERS.ENS.ET NETT.BEAUX-ARTS	62001	43.321,68	350,00		43.671,68	
7342/112-01/	PEC.VAC.PERS.COMM.BEAUX-ARTS	62101	2.873,41	9,00		2.882,41	
7342/113-01/	COT.PATR.ONSSAPL PERS.COMM.B.ARTS	62201	13.473,12	120,00		13.593,12	
735/111-01/	TRAIT.PERS.COMM.NETTOYAGE IFOSUP	62001	58.845,42	430,00		59.275,42	
735/112-01/	PECULES DE VACANCES PERS.COMM.	62101	4.293,22	11,00		4.304,22	
735/113-01/	COT. PATR. ONSSAPL PERS.COMM.	62201	18.300,90	145,00		18.445,90	
739/000/70	Total Personnel		253.660,64	1.639,00		255.299,64	
000/71	Fonctionnement						
7341/125-06/	PREST.TIERS BAT.AC.MUSIQUE	61331	2.000,00	600,00		2.600,00	
7342/125-06/	PREST.TIERS BAT.EC.BEAUX-ARTS	61331	5.000,00	850,00		5.850,00	
735/125-02/	FRAIS ENTR.ET FONCT.BAT.	60713	7.000,00	1.000,00		8.000,00	
739/000/71	Total Fonctionnement		216.725,00	2.450,00		219.175,00	
739/00073	Sous-Total Ens.sec(731),art(734),tech(735)		553.505,64	4.089,00		557.594,64	
739/00075	Total Ens.sec(731),art(734),tech(735)		553.505,64	4.089,00		557.594,64	



### Groupe fct : 75 Enseignement pour handicapés

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/72	Transferts						
751/332-02/	SUBSIDES ECOLES ENF.HANDICAPES	63212	2.730,00	1.500,00		4.230,00	
759/000/72	Total Transferts		2.730,00	1.500,00		4.230,00	
759/00073	Sous-Total Enseignement pour handicapés		2.730,00	1.500,00		4.230,00	
759/00075	Total Enseignement pour handicapés		2.730,00	1.500,00		4.230,00	

### Groupe fct : 767 Bibliothèques publiques

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/70	Personnel						
767/111-01/	TRAIT.PERS.COMM.BIBLIOTH.	62001	140.323,80	14.000,00		154.323,80	
767/111-02/	TRAITEMENT APE BIBLIOTH.	62002	81.372,28		12.000,00	69.372,28	
767/112-01/	PEC.VAC.PERS.COMM.BIBLIOTH.	62101	10.302,87	1.250,00		11.552,87	
767/112-02/	PECULES DE VAC. APE BIBL.	62102	5.062,98	15,00		5.077,98	
767/113-01/	COT.PATR.ONSSAPL PERS.BIBL.	62201	43.640,73	3.770,00		47.410,73	
767/113-02/	COT.PATR.ONSSAPL APE BIBL.	62202	5.110,20		700,00	4.410,20	
767/118-01/	SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801	360,00	25,00		385,00	
7672/111-08/	INDEMNITES PREST.PERS.COMMUNAL	62008		700,00		700,00	
7672/113-08/	COT.PATR.ONSSAPL INDEM.PER.COM	62208		225,00		225,00	
7672/118-01/	SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801		1,00		1,00	
767/000/70	Total Personnel		286.172,86	19.986,00	12.700,00	293.458,86	
767/00073	Sous-Total Bibliothèques publiques		372.653,36	19.986,00	12.700,00	379.939,36	
767/00075	Total Bibliothèques publiques		372.653,36	19.986,00	12.700,00	379.939,36	

### Groupe fct : 76-77-78 Education Popul. et Arts

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/70	Personnel						
762/111-01/	TRAITEMENTS DU PERSONNEL COMMUNAL	62001	102.323,81	600,00		102.923,81	
762/112-01/	PECULES DE VACANCES DU PERSONNEL COMMUNAL	62101	7.479,27	21,00		7.500,27	
762/113-01/	COTIS PATR ONSSAPL POUR PERS COMMUNAL	62201	15.247,10	210,00		15.457,10	
762/113-21/	COTISATIONS PATRONALES CRPC	62401	25.852,32	260,00		26.112,32	
763/111-01/	TRAITEMENTS DU PERSONNEL COMMUNAL	62001	94.161,40	27.200,00		121.361,40	
763/111-02/	TRAITEMENTS PERSONNEL COMMUNAL APE	62002	34.611,79	180,00		34.791,79	
763/112-01/	PECULE VACANCES PERSONNEL COMMUNAL	62101	2.698,01	1.290,00		3.988,01	
763/112-02/	PECULES DE VACANCES PERSONNEL COMMUNAL APE	62102	2.547,19	7,00		2.554,19	
763/113-01/	COTISATIONS PATRONALES PERSONNEL COMMUNAL	62201	29.284,15	8.990,00		38.274,15	
763/113-02/	COTISATIONS ONSSAPL PERSONNEL COMMUNAL APE	62202	2.173,61	15,00		2.188,61	

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
763/118-01/	COTISATIONS SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801	210,00	45,00		255,00	
764/111-01/	TRAIT.PERS.COMM.INSTAL.SPORT.	62001	80.262,07	410,00		80.672,07	
764/111-02/	TRAIT. DU PERSONNEL APE	62002	118.970,80	600,00		119.570,80	
764/112-01/	PEC.VAC.COMM.INST.SPORTIVES	62101	5.805,89	20,00		5.825,89	
764/112-02/	PECULES DE VACANCES DU PERS. APE	62102	8.827,87	30,00		8.857,87	
764/113-01/	COT.PATR.ONSSAPL.PERS.COMM.INS.SP	62201	24.961,51	150,00		25.111,51	
764/113-02/	COT.PATR.ONSSAPL APE	62202	7.471,24	50,00		7.521,24	
764/118-01/	SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801	330,00	35,00		365,00	
789/000/70	Total Personnel		569.398,03	40.113,00		609.511,03	
000/71	Fonctionnement						
7611/124-06/	PREVENTION ALCOOL CHEZ LES JEUNES - " WA COLOR FEST"	61321	75.000,00	10.000,00		85.000,00	
762/124-02/	INITIATIVES CULTURELLES	60712	75.000,00	37.500,00		112.500,00	
762/125-02/	FONCT.ET ENTR.BATIMENTS	60713	2.000,00	2.000,00		4.000,00	
762/125-06/	PREST.TIERS ET CONTRATS	61331	2.500,00	2.500,00		5.000,00	
763/123-16/	FETES ET CEREMONIES PUBLIQUES	61315	137.300,00	100.000,00		237.300,00	
763/125-02/	FRAIS ENTR. SALLES	60713	20.000,00	35.000,00		55.000,00	
764/123-16/	JOURNEES FOULEES BEL RTL	61315		20.000,00		20.000,00	
764/125-06/	PREST.DE TIERS POUR BATIMENTS	61331	10.000,00	10.000,00		20.000,00	
789/000/71	Total Fonctionnement		858.250,00	217.000,00		1.075.250,00	
000/72	Transferts						
762/332-02/	SUBS.ASSOC.CULTURELLES ET LOISIRS	63212	81.155,00	286,90		81.441,90	
763/332-02/	SUBSIDES SOC.PATRIOTIQUES	63212	3.750,00	250,00		4.000,00	
789/000/72	Total Transferts		618.577,60	536,90		619.114,50	
789/00073	Sous-Total Education Popul. et Arts		2.046.225,63	257.649,90		2.303.875,53	
789/00075	Total Education Popul. et Arts		2.046.225,63	257.649,90		2.303.875,53	

### Groupe fct : 79 Cultes

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/71	Fonctionnement						
790/125-02/	FONCT.BAT.DU CULTE	60713	4.000,00	1.000,00		5.000,00	
799/000/71	Total Fonctionnement		5.000,00	1.000,00		6.000,00	
000/72	Transferts						
7902/435-01/	SUBSIDE EGLISE NOTRE DAME	63617	18.374,38		1.483,75	16.890,63	
799/000/72	Total Transferts		108.284,24		1.483,75	106.800,49	
799/00073	Sous-Total Cultes		115.238,67	1.000,00	1.483,75	114.754,92	
799/00075	Total Cultes		115.238,67	1.000,00	1.483,75	114.754,92	

### Groupe fct : 82-83 Sécurité et Assist. sociale

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
-------------------	----------	-------------------	----------------	------------	------------	--------------------	-------

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/70	Personnel						
832/111-01/	TRAIT. PERSONNEL COMM.SERV.SOC.	62001	204.060,16	1.050,00		205.110,16	
832/112-01/	PEC.VAC.PERS.COMM.SERV.SOC.	62101	12.133,66	35,00		12.168,66	
832/113-01/	COT.PATR.ONSSAPL DU PERS.SERV.SOC	62201	56.656,02	290,00		56.946,02	
832/113-21/	COT.PATR.CRPC DU PERS. SERV.SOC.	62401	10.941,96	362,00		11.303,96	
839/000/70	Total Personnel		284.371,80	1.737,00		286.108,80	
839/00073	Sous-Total Sécurité et Assist. sociale		4.801.572,80	1.737,00		4.803.309,80	
839/00075	Total Sécurité et Assist. sociale		4.801.572,80	1.737,00		4.803.309,80	

### Groupe fct : 84 Aide sociale et familiale

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/70	Personnel						
84010/111-01/	TRAITEMENT PLAN COHESION SOCIALE	62001	66.119,54	340,00		66.459,54	
84010/112-01/	PECULES VACANCES PLAN COHESION SOCIALE	62101	4.625,12	12,00		4.637,12	
84010/113-01/	COTISATION A L ONSSAPL - PLAN COHESION SOCIALE	62201	20.563,13	120,00		20.683,13	
844/111-01/	TRAIT.PERSON.CRECHES	62001	566.882,96	77.295,00		644.177,96	
844/111-02/	TRAIT.PERS.APE CRECHES	62002	159.027,09	650,00		159.677,09	
844/112-01/	PECULES VAC.PERS.CRECHES	62101	40.949,25	7.980,00		48.929,25	
844/113-01/	COT. PATR. ONSSAPL	62201	166.543,16	33.000,00		199.543,16	
844/113-02/	COTIS.PATR. ONSSAPL APE	62202	9.986,64	50,00		10.036,64	
844/113-21/	COT.PATR. CRPC	62401	15.623,68	120,00		15.743,68	
844/118-01/	SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801	1.230,00	105,00		1.335,00	
8443/111-02/	TRAIT.APE PERS.HALTE GARDERIE	62002	54.585,08	280,00		54.865,08	
8443/112-02/	PECULES VAC.APE HALTE GARDERIE	62102	4.029,89	12,00		4.041,89	
8443/113-02/	COT. PATR. ONSSAPL A.C.S.HALTE GARDERIE	62202	3.427,93	20,00		3.447,93	
849/000/70	Total Personnel		1.550.767,87	119.984,00		1.670.751,87	
000/71	Fonctionnement						
844/124-08/	ASSURANCES DIVERSES	61509	1.200,00	800,00		2.000,00	
8442/124-02/	FR.FONCT.& FOURN.SERVICE DES ACCUEILLANTES	60712	10.000,00	2.640,00		12.640,00	
849/000/71	Total Fonctionnement		157.100,00	3.440,00		160.540,00	
000/72	Transferts						
849/332-02/	SUBSIDES OEUVRES PHILANTROP.SOC.	63212	3.515,00	1.000,00		4.515,00	
849/000/72	Total Transferts		117.172,00	1.000,00		118.172,00	
849/00073	Sous-Total Aide sociale et familiale		1.825.039,87	124.424,00		1.949.463,87	
849/00075	Total Aide sociale et familiale		1.825.039,87	124.424,00		1.949.463,87	

### Groupe fct : 872 Institutions de soins

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
-------------------	----------	-------------------	----------------	------------	------------	--------------------	-------

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/72	Transferts						
871/435-01/	Q-P FRAIS GESTION CENTRE SANTE - IOSBW	63617	17.000,00	176,36		17.176,36	
872/000/72	Total Transferts		18.600,00	176,36		18.776,36	
872/00073	Sous-Total Institutions de soins		66.600,00	176,36		66.776,36	
872/00075	Total Institutions de soins		66.600,00	176,36		66.776,36	

### Groupe fct : 877 Eaux usées

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/71	Fonctionnement						
877/124-06/	PRESTATION DE TIERS POUR ENTR ET CURAGES EGOUTS	61321	10.000,00	10.000,00		20.000,00	
877/000/71	Total Fonctionnement		22.000,00	10.000,00		32.000,00	
877/00073	Sous-Total Eaux usées		44.699,41	10.000,00		54.699,41	
877/00075	Total Eaux usées		44.699,41	10.000,00		54.699,41	

### Groupe fct : 878-879 Cimetières-Protéc.environ.

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/70	Personnel						
878/111-01/	TRAIT.PERS.CIMETIERES	62001	16.543,95	100,00		16.643,95	
878/111-02/	TRAITEMENT DU PERSONNEL CONTRACTUEL SUBSIDIE	62002	73.697,36	380,00		74.077,36	
878/112-01/	PECULES VACANCES PERSON.	62101	1.219,87	10,00		1.229,87	
878/112-02/	PECULES DE VACANCES DU PERSONNEL CONTRACTUEL SUBSIDIE	62102	5.440,76	15,00		5.455,76	
878/113-01/	COT.PATR.ONSSAPL	62201	5.145,15	40,00		5.185,15	
878/113-02/	COT.PATRON.ONSSAPL APE	62202	4.628,13	25,00		4.653,13	
878/118-01/	SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801	105,00	45,00		150,00	
879/000/70	Total Personnel		106.780,22	615,00		107.395,22	
000/71	Fonctionnement						
878/121-48/	INDEMNITES DIVERSES	61109	500,00	375,00		875,00	
878/124-02/	FRAIS FONCTION. CIMETIERES	60712	5.000,00	2.500,00		7.500,00	
879/124-02/	ACTIONS SPECIFIQUES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	60712	15.000,00	60.000,00		75.000,00	
879/000/71	Total Fonctionnement		34.400,00	62.875,00		97.275,00	
879/00073	Sous-Total Cimetières-Protéc.environ.		141.820,22	63.490,00		205.310,22	
879/00075	Total Cimetières-Protéc.environ.		141.820,22	63.490,00		205.310,22	

### Groupe fct : 9 Logement - Urbanisme

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/70	Personnel						
930/111-01/	TRAITEMENTS DU PERSONNEL COMMUNAL	62001	224.909,29	12.600,00		237.509,29	

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
930/112-01/	PECULES DE VACANCES DU PERSONNEL COMMUNAL	62101	14.433,12	1.000,00		15.433,12	
930/113-01/	COTIS PATR ONSSAPL POUR PERSONNEL COMMUNAL	62201	45.932,46	8.250,00		54.182,46	
930/113-21/	COT PATR CRPC POUR LE PERSONNEL	62401	37.779,28	3.750,00		41.529,28	
930/118-01/	COTISATIONS AU SERVICE SOCIAL COLLECTIF	62801	360,00	55,00		415,00	
939/000/70	Total Personnel		323.414,15	25.655,00		349.069,15	
939/00073	Sous-Total Logement - Urbanisme		403.509,63	25.655,00		429.164,63	
939/00075	Total Logement - Urbanisme		403.509,63	25.655,00		429.164,63	
	Total Dépenses		47.806.591,14	5.822.338,47	468.894,97	53.160.034,64	

Tableau 2 : Détail de la MB n° 1 en Prévision

### Exercices antérieurs

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/66	Exercices antérieurs						
000/951-01/	BONI DU SERVICE ORDINAIRE		7.008.994,21	4.977.817,50		11.986.811,71	
/000/66	Total Exercices antérieurs		7.008.994,21	4.977.817,50		11.986.811,71	

	Total exercices antérieurs		7.008.994,21	4.977.817,50		11.986.811,71	
--	----------------------------	--	--------------	--------------	--	---------------	--

### Exercice propre

#### Groupe fct : 10-121 Administration générale

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/61	Transferts						
104/485-06/	CONTRIBUTION DANS CHARGES DE PERSONNEL	72161	90.000,00		20.000,00	70.000,00	
123/000/61	Total Transferts		266.250,00		20.000,00	246.250,00	
123/00063	Sous-Total Administration générale		1.275.250,00		20.000,00	1.255.250,00	
123/00065	Total Administration générale		1.275.250,00		20.000,00	1.255.250,00	

#### Groupe fct : 35-36 Pompiers

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/61	Transferts						
351/485-06/	CONTRIBUTION AS DANS CHARGES DU PERSONNEL	72161		20.000,00		20.000,00	
369/000/61	Total Transferts		2.551.689,56	20.000,00		2.571.689,56	
369/00063	Sous-Total Pompiers		3.178.189,56	20.000,00		3.198.189,56	
369/00065	Total Pompiers		3.178.189,56	20.000,00		3.198.189,56	

### Groupe fct : 5 Commerce - Industrie

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/62	Dette						
55210/271-01/	BONI REGIE ELECTRICITE	75711	2.129.692,37	987.156,63		3.116.849,00	
599/000/62	Total Dette		2.355.692,37	987.156,63		3.342.849,00	
599/00063	Sous-Total Commerce - Industrie		3.740.530,37	987.156,63		4.727.687,00	
599/00065	Total Commerce - Industrie		3.740.530,37	987.156,63		4.727.687,00	

### Groupe fct : 84 Aide sociale et familiale

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/61	Transferts						
84010/465-48/	PLAN DE COHESION SOCIALE	73405	54.251,00	1.505,57		55.756,57	
849/000/61	Total Transferts		774.634,92	1.505,57		776.140,49	
849/00063	Sous-Total Aide sociale et familiale		1.304.634,92	1.505,57		1.306.140,49	
849/00065	Total Aide sociale et familiale		1.304.634,92	1.505,57		1.306.140,49	
	Total Recettes		48.386.529,06	5.986.479,70	20.000,00	54.353.008,76	

- - - - -

S.P.16. Comptabilité communale – Budget général pour l'exercice 2012 – Première modification budgétaire du service extraordinaire : injection du résultat budgétaire du compte 2011 et de nouveaux crédits.

Adopté à l'unanimité.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide à l'unanimité :

Le budget extraordinaire communal est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISION			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	21.066.398,68	16.030.051,30	5.036.347,38	21.066.398,68	16.030.051,30	5.036.347,38			
Augmentation	6.687.310,22	3.595.288,55	3.092.021,67	6.687.310,22	3.595.288,55	3.092.021,67			
Diminution	2.885.389,86	2.223.529,86	-661.860,00	2.885.389,86	2.223.529,86	-661.860,00			
Résultat	24.868.319,04	17.401.809,99	7.466.509,05	24.868.319,04	17.401.809,99	7.466.509,05			

Tableau Récapitulatif Budget Extraordinaire – Dépenses 2012 après la M.B. n° 1

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0	0	0	0
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	0	0	0	0
059 Assurances	0	0	0	0	0	0
123 Administration générale	0	464.500,00	75.000,00	539.500,00	0	539.500,00
129 Patrimoine privé	0	1.975.000,00	0	1.975.000,00	0	1.975.000,00
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	444.200,00	0	444.200,00	0	444.200,00
399 Justice - Police	199.470,14	0	0	199.470,14	0	199.470,14
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	0	2.752.500,00	0	2.752.500,00	0	2.752.500,00
599 Commerce - Industrie	403.000,00	1.600.000,00	0	2.003.000,00	0	2.003.000,00
699 Agriculture	0	0	0	0	0	0
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0	359.800,00	0	359.800,00	0	359.800,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	139.470,00	0	139.470,00	0	139.470,00
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	0	68.000,00	0	68.000,00	0	68.000,00
789 Education Popul. et Arts	11.000,00	3.097.500,00	0	3.108.500,00	0	3.108.500,00
799 Cultes	5.000,00	50.000,00	0	55.000,00	0	55.000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	352.000,00	0	352.000,00	0	352.000,00
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	0	0	0	0	0	0
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	600.000,00	0	600.000,00	0	600.000,00
877 Eaux usées	0	2.300.000,00	35.369,85	2.335.369,85	0	2.335.369,85
879 Cimetières-Protoc.environ.	0	480.000,00	0	480.000,00	0	480.000,00
939 Logement - Urbanisme	0	275.000,00	0	275.000,00	0	275.000,00
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>618.470,14</b>	<b>14.957.970,00</b>	<b>110.369,85</b>	<b>15.686.809,99</b>		<b>15.686.809,99</b>
Balances exercice propre				Déficit	5.036.939,79	
Exercices antérieurs				Dépenses Extraordinaire		115.000,00
				Déficit	0	
<b>Totaux exercice propre + exercice antérieurs</b>				Dépenses Extraordinaire		<b>15.801.809,99</b>
069 Prélèvements						1.600.000,00
<b>Total général</b>						<b>17.401.809,99</b>
Résultat général				Mali	0	

## Tableau Récapitulatif Budget Extraordinaire – Recettes 2012 après la M.B. n°1

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0	0	0	0
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	0	0	0	0
059 Assurances	0	0	0	0	0	0
123 Administration générale	0	0	0	0	0	0
129 Patrimoine privé	0	2.510.500,00	0	2.510.500,00	0	2.510.500,00
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	0	0	0	0	0	0
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	643.745,00	0	0	643.745,00	0	643.745,00
599 Commerce - Industrie	0	5.513.845,20	0	5.513.845,20	0	5.513.845,20
699 Agriculture	0	0	0	0	0	0
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	45.000,00	0	0	45.000,00	0	45.000,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	0	0	0	0	0	0
789 Education Popul. et Arts	1.423.780,00	0	0	1.423.780,00	0	1.423.780,00
799 Cultes	0	0	0	0	0	0
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	172.000,00	0	0	172.000,00	0	172.000,00
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	0	0	0	0	0	0
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	0	0	0	0	0
877 Eaux usées	330.000,00	0	0	330.000,00	0	330.000,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	11.000,00	0	0	11.000,00	0	11.000,00
939 Logement - Urbanisme	0	0	0	0	0	0
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2.625.525,00</b>	<b>8.024.345,20</b>		<b>10.649.870,20</b>		<b>10.649.870,20</b>
Balances exercice propre				Excédent	0	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		1.042.163,85
				Excédent	927.163,85	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		11.692.034,05
069 Prélèvements						13.176.284,99
<b>Total général</b>						<b>24.868.319,04</b>



Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
Résultat général				Boni	7.466.509,05	

Tableau 2 : Détail de la MB n° 1 en Conseil

Exercices antérieurs

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
Exercice 2010							
421/731-60/2010	Travaux de voirie en cours d'exécution Crédit reporté : 511495,28		511.495,28	25.000,00		25.000,00 511.495,28	
2009PTR1	AMENAGEMENT ET EGOUTTAGE RUE STE ANNE Crédit reporté : 511495,28	24031	511.495,28	25.000,00		25.000,00 511.495,28	
Exercice 2011							
124/723-60/2011	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments Crédit reporté : 51409,14		51.409,14	5.000,00		5.000,00 51.409,14	
2009BAT1	AMENAGEMENTS BATIMENTS ADMINISTRATIFS Crédit reporté : 51409,14	24021	51.409,14	5.000,00		5.000,00 51.409,14	
421/731-60/2011	Travaux de voirie en cours d'exécution Crédit reporté : 1536406,88		1.536.406,88	75.000,00		75.000,00 1.536.406,88	
2009VO11	AMENAGEMENT DE VOIRIES Crédit reporté : 891406,88	24031	891.406,88	25.000,00		25.000,00 891.406,88	
20110007	VOIRIES Crédit reporté : 645000	24031	645.000,00	50.000,00		50.000,00 645.000,00	
762/724-60/2011	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments Crédit reporté : 81524,31		81.524,31	10.000,00		10.000,00 81.524,31	
20110010	DEPENSES CULTURELLES Crédit reporté : 81524,31	24021	81.524,31	10.000,00		10.000,00 81.524,31	
	Total articles millésimés			115.000,00		115.000,00	
	Total exercices antérieurs			115.000,00		115.000,00	

Exercice propre

Groupe fct : 06 Prélèvements

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/98	Prélèvements						
060/955-51	PRELEV.FONDS RES.EXTRAOR	68605	2.700.000,00		1.100.000,00	1.600.000,00	
069/000/98	Total Prélèvements		2.700.000,00		1.100.000,00	1.600.000,00	
069/00095	Total Prélèvements		2.700.000,00		1.100.000,00	1.600.000,00	

Groupe fct : 10-121 Administration générale

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/91	Investissements						

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
104/723-60	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments		60.000,00	100.000,00		160.000,00	
20120042	AMENAGEMENT CLOITRE	24021		100.000,00		100.000,00	
104/724-51	Equip. et maint. extra. des bâtiments administratifs		55.000,00	25.000,00		80.000,00	
20120005	EQUIPEMENTS SERVICES ADMINISTRATIFS DIVERS	22122	55.000,00	25.000,00		80.000,00	
104/741-51	Achats de mobilier de bureau		61.000,00	8.500,00		69.500,00	
20120005	EQUIPEMENTS SERVICES ADMINISTRATIFS DIVERS	23011	5.000,00	5.000,00		10.000,00	
20120007	EQUIPEMENTS LOCAL A ARCHIVES	23011	4.000,00	3.500,00		7.500,00	
104/742-53	Achats de matériel informatique		100.000,00	3.000,00		103.000,00	
20120006	EQUIPEMENTS SERVICE INFORMATIQUE	23131		3.000,00		3.000,00	
123/000/91	Total Investissements		328.000,00	136.500,00		464.500,00	
123/00093	Sous-Total Administration générale		403.000,00	136.500,00		539.500,00	
123/00095	Total Administration générale		403.000,00	136.500,00		539.500,00	

### Groupe fct : 124 Patrimoine privé

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/91	Investissements						
124/712-60	Achats de bâtiments en cours d'exécution			1.500.000,00		1.500.000,00	
20120043	ACHAT ET AMENAGEMENT - BATIMENT ARSENAL	24021		1.500.000,00		1.500.000,00	
124/724-60	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments		15.000,00	75.000,00		90.000,00	
20120010	EQUIPEMENTS PATRIMOINE COMMUNAL	24021	15.000,00	50.000,00		65.000,00	
20120044	AMENAGEMENT HOTEL DE VILLE	24021		25.000,00		25.000,00	
129/000/91	Total Investissements		400.000,00	1.575.000,00		1.975.000,00	
129/00093	Sous-Total Patrimoine privé		400.000,00	1.575.000,00		1.975.000,00	
129/00095	Total Patrimoine privé		400.000,00	1.575.000,00		1.975.000,00	

### Groupe fct : 35-36 Pompiers

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/91	Investissements						
351/724-53	Equip. et maint. extra. des bâtiments industriels		24.000,00	135.000,00		159.000,00	
20120002	EQUIPEMENTS SERVICE INCENDIE	22142	24.000,00	135.000,00		159.000,00	
351/744-51	Achats de machines et de matériel d'équip. et d'exploitation		127.200,00	2.000,00		129.200,00	
20120002	EQUIPEMENTS SERVICE INCENDIE	23301	127.200,00	2.000,00		129.200,00	
369/000/91	Total Investissements		307.200,00	137.000,00		444.200,00	
369/00093	Sous-Total Pompiers		307.200,00	137.000,00		444.200,00	
369/00095	Total Pompiers		307.200,00	137.000,00		444.200,00	

### Groupe fct : 3 Justice - Police

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
-------------------	----------	-------------------	----------------	------------	------------	--------------------	-------

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/90	Transferts						
330/635-51	Subsides en capital à des fins spécifiques aux autres P.P.		209.000,00		9.529,86	199.470,14	
20120001	INVESTISSEMENT ZP	25611	209.000,00		9.529,86	199.470,14	
399/000/90	Total Transferts		209.000,00		9.529,86	199.470,14	
399/00093	Sous-Total Justice - Police		209.000,00		9.529,86	199.470,14	
399/00095	Total Justice - Police		209.000,00		9.529,86	199.470,14	

#### Groupe fct : 4 Communic. - Voirie - Cours D'eau

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/91	Investissements						
421/723-53	Aménagements aux bâtiments industriels et d'exploitation		50.000,00	100.000,00		150.000,00	
20120043	ACHAT ET AMENAGEMENT - BATIMENT ARSENAL	22141		100.000,00		100.000,00	
421/731-60	Travaux de voirie en cours d'exécution		1.550.000,00	200.000,00		1.750.000,00	
20120013	AMENAGEMENT DE VOIRIES - DROIT DE TIRAGE	24031	1.400.000,00	200.000,00		1.600.000,00	
4211/741-52	Achats de signalisation routière et de petits équipements		25.000,00	150.000,00		175.000,00	
20120014	AMENAGEMENT POUR SECURITE ET MOBILITE	23021	25.000,00	150.000,00		175.000,00	
423/741-52	Achats de signalisation routière et de petits équipements			115.000,00		115.000,00	
20120014	AMENAGEMENT POUR SECURITE ET MOBILITE	23021		115.000,00		115.000,00	
499/000/91	Total Investissements		2.187.500,00	565.000,00		2.752.500,00	
499/00093	Sous-Total Communic. - Voirie - Cours D'eau		2.187.500,00	565.000,00		2.752.500,00	
499/00095	Total Communic. - Voirie - Cours D'eau		2.187.500,00	565.000,00		2.752.500,00	

#### Groupe fct : 5 Commerce - Industrie

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/91	Investissements						
530/711-53	Achats de terrains industriels		2.700.000,00		1.100.000,00	1.600.000,00	
20120018	AMENAGEMENT PIN	22031	2.700.000,00		1.100.000,00	1.600.000,00	
599/000/91	Total Investissements		2.700.000,00		1.100.000,00	1.600.000,00	
599/00093	Sous-Total Commerce - Industrie		3.103.000,00		1.100.000,00	2.003.000,00	
599/00095	Total Commerce - Industrie		3.103.000,00		1.100.000,00	2.003.000,00	

#### Groupe fct : 70-72 Ens.gard(721), Ens.prim(722)

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/91	Investissements						
721/724-60	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments		25.000,00	150.000,00		175.000,00	
20120019	EQUIPEMENTS SERVICE ENSEIGNEMENT	24021	25.000,00	150.000,00		175.000,00	

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
721/742-52	Achats de matériel de reprographie		6.000,00		6.000,00		
20120019	<i>EQUIPEMENTS SERVICE ENSEIGNEMENT</i>	23121	6.000,00		6.000,00		
722/742-52	Achats de matériel de reprographie		8.000,00		8.000,00		
20120019	<i>EQUIPEMENTS SERVICE ENSEIGNEMENT</i>	23121	8.000,00		8.000,00		
729/000/91	Total Investissements		223.800,00	150.000,00	14.000,00	359.800,00	
729/00093	Sous-Total Ens.gard(721), Ens.prim(722)		223.800,00	150.000,00	14.000,00	359.800,00	
729/00095	Total Ens.gard(721), Ens.prim(722)		223.800,00	150.000,00	14.000,00	359.800,00	

### Groupe fct : 73 Ens.sec(731),art(734),tech(735)

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/91	Investissements						
734/724-60	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments		50.000,00	70.000,00		120.000,00	
20120019	<i>EQUIPEMENTS SERVICE ENSEIGNEMENT</i>	24021	50.000,00	70.000,00		120.000,00	
7341/742-53	Achats de matériel informatique			700,00		700,00	
20120019	<i>EQUIPEMENTS SERVICE ENSEIGNEMENT</i>	23131		700,00		700,00	
739/000/91	Total Investissements		68.770,00	70.700,00		139.470,00	
739/00093	Sous-Total Ens.sec(731),art(734),tech(735)		68.770,00	70.700,00		139.470,00	
739/00095	Total Ens.sec(731),art(734),tech(735)		68.770,00	70.700,00		139.470,00	

### Groupe fct : 76-77-78 Education Popul. et Arts

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/90	Transferts						
764/522-52	Subsides en capital aux ASBL au service des ménages			11.000,00		11.000,00	
20120046	<i>SUBSIDES PATRIMONIAUX - TRAVAUX DIVERS</i>	25221		11.000,00		11.000,00	
789/000/90	Total Transferts			11.000,00		11.000,00	
000/91	Investissements						
761/724-60	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments			30.000,00		30.000,00	
20120010	<i>EQUIPEMENTS PATRIMOINE COMMUNAL</i>	24021		30.000,00		30.000,00	
762/724-60	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments			35.000,00		35.000,00	
20120010	<i>EQUIPEMENTS PATRIMOINE COMMUNAL</i>	24021		10.000,00		10.000,00	
20120045	<i>AMENAGEMENT CHATEAU ERMITAGE ET PARC</i>	24021		25.000,00		25.000,00	
763/741-98	Achats de mobilier divers		67.500,00	10.000,00		77.500,00	
20120020	<i>EQUIPEMENT SALLES</i>	23091	67.500,00	10.000,00		77.500,00	
764/723-60	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments		1.070.000,00	75.000,00		1.145.000,00	
20120023	<i>AMENAGEMENT DES CENTRES SPORTIFS BIERGES</i>	24021	400.000,00	75.000,00		475.000,00	

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
764/724-60	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments		540.000,00	105.000,00		645.000,00	
20120047	MAINTENANCE DE BATIMENTS SPORTIFS	24021		105.000,00		105.000,00	
766/721-60	Aménagements aux terrains en cours d'exécution			85.000,00		85.000,00	
20120045	AMENAGEMENT CHATEAU ERMITAGE ET PARC	24011		85.000,00		85.000,00	
789/000/91	Total Investissements		2.757.500,00	340.000,00		3.097.500,00	
789/00093	Sous-Total Education Popul. et Arts		2.757.500,00	351.000,00		3.108.500,00	
789/00095	Total Education Popul. et Arts		2.757.500,00	351.000,00		3.108.500,00	

### Groupe fct : 84 Aide sociale et familiale

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/91	Investissements						
8442/723-60	Aménagements en cours d'exécution des bâtiments		100.000,00	120.000,00		220.000,00	
20110018	ACHAT ET AMENAGEMENT SERV ACCUEILLANTES	24021	100.000,00	120.000,00		220.000,00	
8442/724-60	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments			30.000,00		30.000,00	
20110018	ACHAT ET AMENAGEMENT SERV ACCUEILLANTES	24021		30.000,00		30.000,00	
849/000/91	Total Investissements		202.000,00	150.000,00		352.000,00	
849/00093	Sous-Total Aide sociale et familiale		202.000,00	150.000,00		352.000,00	
849/00095	Total Aide sociale et familiale		202.000,00	150.000,00		352.000,00	

### Groupe fct : 877 Eaux usées

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/91	Investissements						
877/731-60	Travaux de voirie en cours d'exécution		2.000.000,00	300.000,00		2.300.000,00	
20120033	BOIS DU MANIL	24031	1.200.000,00	300.000,00		1.500.000,00	
877/000/91	Total Investissements		2.000.000,00	300.000,00		2.300.000,00	
000/92	Dette						
877/812-51	Libération des participations dans les entreprises publiques		32.281,30	3.088,55		35.369,85	
20120033	BOIS DU MANIL	28212	17.183,50	3.088,55		20.272,05	
877/000/92	Total Dette		32.281,30	3.088,55		35.369,85	
877/00093	Sous-Total Eaux usées		2.032.281,30	303.088,55		2.335.369,85	
877/00095	Total Eaux usées		2.032.281,30	303.088,55		2.335.369,85	

### Groupe fct : 878-879 Cimetières-Protoc.environ.

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/91	Investissements						
878/722-60	Travaux en cours d'exécution de constructions de bâtiments		150.000,00	30.000,00		180.000,00	

Article F/E/N°	Dépenses	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
878/724-60	20120039 AMENAGEMENT CIMETIERE DE LIMAL	24021	150.000,00	30.000,00		180.000,00	
	Equip. et maint. extra. en cours d'exécution des bâtiments			12.000,00		12.000,00	
	20120038 AMENAGEMENT CIMETIERE DE WAVRE	24021		12.000,00		12.000,00	
879/000/91	Total Investissements		438.000,00	42.000,00		480.000,00	
879/00093	Sous-Total Cimetières-Protéc.environ.		438.000,00	42.000,00		480.000,00	
879/00095	Total Cimetières-Protéc.environ.		438.000,00	42.000,00		480.000,00	
	Total Dépenses		16.030.051,30	3.595.288,55	2.223.529,86	17.401.809,99	

Tableau 2 : Détail de la MB n° 1 en Conseil

### Exercices antérieurs

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/86	Exercices antérieurs						
000/952-51	BONI DU SERVICE EXTRAORDINAIRE <i>Injection résultat budgétaire compte 2011</i>		262.002,18	780.161,67		1.042.163,85	
/000/86	Total Exercices antérieurs		262.002,18	780.161,67		1.042.163,85	

	Total exercices antérieurs		262.002,18	780.161,67		1.042.163,85	
--	----------------------------	--	------------	------------	--	--------------	--

### Exercice propre

#### Groupe fct : 06 Prélèvements

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/88	Prélèvements						
060/995-51	Prélèvements sur le fonds de réserves extraordinaires		10.403.666,30	3.882.148,55	1.109.529,86	13.176.284,99	
2009BAT1	AMENAGEMENTS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	78605	50.000,00	5.000,00		55.000,00	
2009PTR1	AMENAGEMENT ET EGOUTTAGE RUE STE ANNE	78605		25.000,00		25.000,00	
2009VO11	AMENAGEMENT DE VOIRIES	78605		25.000,00		25.000,00	
20110007	VOIRIES	78605		50.000,00		50.000,00	
20110010	DEPENSES CULTURELLES	78605		10.000,00		10.000,00	
20110018	ACHAT ET AMENAGEMENT SERV ACCUEILLANTES	78605		150.000,00		150.000,00	
20120001	INVESTISSEMENT ZP	78605	209.000,00		9.529,86	199.470,14	
20120002	EQUIPEMENTS SERVICE INCENDIE	78605	257.200,00	137.000,00		394.200,00	
20120005	EQUIPEMENTS SERVICES ADMINISTRATIFS DIVERS	78605	79.000,00	30.000,00		109.000,00	
20120006	EQUIPEMENTS SERVICE INFORMATIQUE	78605	2.000,00	3.000,00		5.000,00	
20120007	EQUIPEMENTS LOCAL A ARCHIVES	78605	29.000,00	3.500,00		32.500,00	
20120010	EQUIPEMENTS PATRIMOINE COMMUNAL	78605	15.000,00	90.000,00		105.000,00	
20120013	AMENAGEMENT DE VOIRIES - DROIT DE TIRAGE	78605	756.255,00	200.000,00		956.255,00	

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
20120014	AMENAGEMENT POUR SECURITE ET MOBILITE 0	78605	140.000,00	265.000,00		405.000,00	
20120018	AMENAGEMENT PIN	78605	2.700.000,00		1.100.000,00	1.600.000,00	
20120019	EQUIPEMENTS SERVICE ENSEIGNEMENT	78605	247.570,00	206.700,00		454.270,00	
20120020	EQUIPEMENT SALLES	78605	242.500,00	10.000,00		252.500,00	
20120023	AMENAGEMENT DES CENTRES SPORTIFS BIERGES	78605	400.000,00	75.000,00		475.000,00	
20120033	BOIS DU MANIL	78605	561.323,50	628.948,55		1.190.272,05	
20120038	AMENAGEMENT CIMETIERE DE WAVRE	78605	200.000,00	12.000,00		212.000,00	
20120039	AMENAGEMENT CIMETIERE DE LIMAL	78605	150.000,00	30.000,00		180.000,00	
20120042	AMENAGEMENT CLOITRE	78605		100.000,00		100.000,00	
20120043	ACHAT ET AMENAGEMENT - BATIMENT ARSENAL	78605		1.600.000,00		1.600.000,00	
20120044	AMENAGEMENT HOTEL DE VILLE	78605		25.000,00		25.000,00	
20120045	AMENAGEMENT CHATEAU ERMITAGE ET PARC	78605		85.000,00		85.000,00	
20120046	SUBSIDES PATRIMONIAUX - TRAVAUX DIVERS	78605		11.000,00		11.000,00	
20120047	MAINTENANCE DE BATIMENTS SPORTIFS	78605		105.000,00		105.000,00	
069/000/88	Total Prélèvements		10.403.666,30	3.882.148,55	1.109.529,86	13.176.284,99	
069/00085	Total Prélèvements		10.403.666,30	3.882.148,55	1.109.529,86	13.176.284,99	

### Groupe fct : 124 Patrimoine privé

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/81	Investissements						
124/762-52	VENTES DE BATIMENTS SCOLAIRES	22131	480.500,00		350.000,00	130.500,00	
124/762-53	VENTE DE BATIMENTS INDUSTRIELS	22141		2.000.000,00		2.000.000,00	
129/000/81	Total Investissements		860.500,00	2.000.000,00	350.000,00	2.510.500,00	
129/00083	Sous-Total Patrimoine privé		860.500,00	2.000.000,00	350.000,00	2.510.500,00	
129/00085	Total Patrimoine privé		860.500,00	2.000.000,00	350.000,00	2.510.500,00	

### Groupe fct : 5 Commerce - Industrie

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/81	Investissements						
530/761-53	VENTE DE TERRAINS INDUST.	22031	6.613.845,20		1.100.000,00	5.513.845,20	
599/000/81	Total Investissements		6.613.845,20		1.100.000,00	5.513.845,20	
599/00083	Sous-Total Commerce - Industrie		6.613.845,20		1.100.000,00	5.513.845,20	
599/00085	Total Commerce - Industrie		6.613.845,20		1.100.000,00	5.513.845,20	

### Groupe fct : 76-77-78 Education Popul. et Arts

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/80	Transferts						
762/663-51	Subsides en capital de l'AS pour les bâtiments		500.000,00	25.000,00		525.000,00	

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
20120045	AMENAGEMENT CHATEAU ERMITAGE ET PARC	15411		25.000,00		25.000,00	
789/000/80	Total Transferts		1.398.780,00	25.000,00		1.423.780,00	
789/00083	Sous-Total Education Popul. et Arts		1.398.780,00	25.000,00		1.423.780,00	
789/00085	Total Education Popul. et Arts		1.398.780,00	25.000,00		1.423.780,00	

**Groupe fct : 877 Eaux usées**

Article F/E/N°	Recettes	Compte général	Ancien Montant	Majoration	Diminution	Nouveau Montant	Admis
000/80	Transferts						
877/664-51	Subsides en capital de l'AS pour trav. hydraul. et voirie		655.860,00		325.860,00	330.000,00	
20120033	BOIS DU MANIL	15411	655.860,00		325.860,00	330.000,00	
877/000/80	Total Transferts		655.860,00		325.860,00	330.000,00	
877/00083	Sous-Total Eaux usées		655.860,00		325.860,00	330.000,00	
877/00085	Total Eaux usées		655.860,00		325.860,00	330.000,00	
	Total Recettes		21.066.398,68	6.687.310,22	2.885.389,86	24.868.319,04	

-----

S.P.17. Comptabilité communale – Décision de passation de petits marchés au service extraordinaire et choix de leur passation.

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**DECIDE à l'unanimité**

Article 1er -d'autoriser le Collège communal à attribuer, par la procédure négociée sans publicité, les marchés relatifs aux dépenses ci-après inscrites à la première modification budgétaire extraordinaire de l'exercice 2012

ARTICLE	DESCRIPTION DES INVESTISSEMENTS	ESTIMATION 2012	PROJETS EXTRA
<i>Administration générale</i>			
104/741-51	Achat mobilier - services administratifs	5.000,00 €	20120005
104/741-51	Achat de mobilier - échevinat	3.500,00 €	20120007
104/742-53	Achat matériel informatique	3.000,00 €	20120006
<i>Incendie</i>			
351/744-51	Achat de pompes	2.000,00 €	20120002



<i>Enseignement</i>			
7341/742-53	Achat matériel informatique	700,00 €	20120019
	<b>TOTAUX</b>	<b>14.200,00 €</b>	

Article 2 .- de confirmer que le cahier général des charges n'est pas applicable aux marchés dont le montant estimé est égal ou inférieur à 22.000 € à l'exception des articles 10 par.2, 15,16,17,18,20,21,23,36,41 e 66§2.

Article 3 .-Aucun cautionnement ne sera réclamé.

Article 4 .-Les dépenses seront financées par prélèvement sur fonds de réserve extraordinaire.

-----

S.P.18. Comptabilité communale – Régie de l'électricité – Bilan et comptes de résultats de l'année d'exploitation 2011, du rapport de Gestion et du rapport du réviseur d'entreprise – Approbation.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL

(...)

D E C I D E A L'UNANIMITE :

Article 1<sup>er</sup> .- D'approuver provisoirement le bilan et les comptes de résultats de la Régie de l'Electricité accompagnés du rapport de gestion pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2011.

Article 2 .- D'approuver le rapport sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2011, de la Régie de l'Electricité de la Ville de Wavre, établi par la SPRL SOHET & Cie, Réviseur d'Entreprises.

Article 3 .- Le bilan et les comptes de résultats seront déposés à l'Hôtel de Ville, à la consultation du public, du 20 juin au 02 juillet 2012.  
L'avis de ce dépôt, ainsi que la date de la présente délibération seront portés à la connaissance du public, durant la même période, par affichage aux endroits prévus à cet effet.

Article 4 .- La présente délibération, accompagnée du bilan et du compte de résultats, sera transmise, en triple expédition, à M. le Président du Conseil Provincial et au Ministère de la Région wallonne en simple expédition.

Article 5 .- La présente délibération, accompagnée dudit rapport sera transmise, en double expédition, à la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz.

-----

S.P.19. Affaires immobilières – Acquisition d’un bien immobilier pour cause d’utilité publique – Bâtiment destiné à l’installation des services communaux – Décision de principe.

---

Adopté à l’unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E :**  
**A l’unanimité,**

Article 1<sup>er</sup> – le principe d’acquisition d’un site permettant l’hébergement de la Régie communale et de l’arsenal des Travaux.

Art. 2 – de charger le Collège communal de négocier avec tous propriétaires de bien correspondant aux besoins de la Ville.

Art. 3 – de charger le Comité d’Acquisition d’Immeuble de procéder à toute évaluation de la valeur des biens susceptibles de répondre aux besoins de la Ville et si la négociation devait aboutir de confier une mission complète d’instruction de ce dossier au Comité d’Acquisition d’Immeubles de Bruxelles I.

Art. 4 – la dépense sera imputée à l’article 124/712-60 du service extraordinaire de l’exercice 2012 et sera financé par prélèvement sur fonds de réserve extraordinaire.

-----

S.P.20. Affaires immobilières – Acquisition d’un bien immobilier pour cause d’utilité publique – Assiette de la voirie dénommée avenue de Nivelles (WIBIN).

---

Adopté à l’unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E :**  
**A L’UNANIMITE,**

Article 1er - D’acquérir, à titre gratuit, pour cause d’utilité publique, une partie de l’assiette de la voirie dénommée « avenue des Nivelles », d’une superficie de 2a 97ca, cadastré ou l’ayant été Limal, quatrième division, section A, numéro 384/G, propriété des consorts WIBIN Joëlle, Xavier, Sabine et Jacques.

Art. 2 – Le projet d’acte de vente est approuvé.  
Le Bourgmestre, celui qui le remplace ou son délégué, assisté du Secrétaire communal ff, est autorisé à représenter le Collège communal à la signature de l’acte notarié.

-----

S.P.21. Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de biens immobiliers – Extension – Zone C’/2 – Décision de définitive (BUSTIN).

---

Adopté par vingt-deux voix pour, quatre voix contre et quatre abstentions.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E: Par vingt-deux voix pour, quatre voix contre et quatre abstentions,**

Article 1er – la cession de la parcelle de terrain cadastrée ou l'ayant été partie du numéro 287B de la section A, 3<sup>ème</sup> division, sise dans les limites de l'extension du Parc industriel Nord (Zone c’) et y développant une superficie d’environ 50 ares , aux sociétés BUSTIN MOTORS, IMMO BUSTIN et la sca CARLIFE dont les sièges sociaux se trouvent, à 1300 WAVRE, avenue Zénobé Gramme, 45, pour le prix global et forfaitaire de 416.000€ , les frais d'acte et de mesurage étant à charge de l'acquéreur.

Art. 2 – Le projet d’acte de vente est approuvé.

Le Bourgmestre, celui qui le remplace ou son délégué, assisté du Secrétaire communal ff, est autorisé à représenter le Collège communal à la signature de l’acte notarié.

Art.3.- Le produit de l'aliénation sera affecté à l'acquisition de terrains, à des constructions et à des équipements.

- - - - -

S.P.22. Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de biens immobiliers – Extension – Zone C’/2 – Zone B’ – Décision de principe.

---

Adopté par vingt-deux voix pour, quatre voix contre et quatre abstention.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E :**

**Par vingt-deux voix pour, quatre voix contre et quatre abstentions,**

Article 1er – le principe de la cession, de gré à gré, des lots repris sous les numéros 1, 3, 4 et 5 dans la zone C’ de l’extension du parc industriel nord de Wavre, laquelle est cadastrée ou l’ayant été Wavre, 3<sup>ème</sup> division section A, , numéros 275b, 275c, 276a, 301 273a partie, 285 a, 285b, 286, 287, 288b, 289a, 290, 291, 292, 297a, 300b, 302a, 303, 278<sup>c</sup>, 293b, 276c, 277, 278c, lesquels lots pourront éventuellement être scindés en cas de nécessité.

Art.2.- le principe de la cession, de gré à gré, des lots 13, 14 et 15 de la zone B’ de l’extension du parc industriel nord de Wavre, lesquels sont actuellement cadastrés Wavre, 3<sup>ème</sup> Divisions, section A n° 145P, 145R, 145S, lesquels lots pourront éventuellement scindés en cas de nécessité.

Art.3.- De charger le Collège de procéder aux mesures de publicités adéquates concernant ces cessions.

Art.4.- De charger le Collège de procéder à l'analyse comparative des candidatures des sociétés sollicitant l'acquisition de ces terrains et de négocier avec les entreprises retenues.

Art. 5 – De charger le Receveur de l'Enregistrement de procéder à l'évaluation des biens en question.

- - - - -

M. V. HOANG, Conseiller communal, quitte la salle du Conseil en application de l'article L1122-19 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

- - - - -

S.P.23. Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de biens immobiliers – Terrain de l'ancien abattoir communal – Cession d'une quotité indivise du terrain à l'acquéreur d'une des entités privées – Approbation du projet d'acte (M. et Mme HOANG - MOSSIAT).

---

Adopté par vingt-cinq voix pour et quatre voix contre.

## **LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

### **D E C I D E : Par vingt-cinq voix pour et quatre voix contre,**

Article 1<sup>er</sup> - d'approuver la cession de 175/10.000ème en copropriété et indivision forcée de la parcelle constituant l'ensemble immobilier dénommé « Abattoir communal », sis avenue des Déportés 22, à Wavre, cadastrée ou l'ayant été Wavre, deuxième division, section G, numéro 158H et 158K, à Monsieur HOANG Vincent et son épouse Madame MOSSIAT Françoise, domiciliés à Wavre, avenue Victor Hugo, 8 au prix de 200€ par 10.000ème soit pour un montant total de 35.000€.

Art. 2 – Le projet d'acte de vente est approuvé.  
Le Bourgmestre, celui qui le remplace ou son délégué, assisté du Secrétaire communal ff, est autorisé à représenter le Collège communal à la signature de l'acte notarié.

- - - - -

M. V. HOANG, Conseiller communal, pénètre dans la salle et reprend place à la table du Conseil communal.

- - - - -

S.P.24. Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de biens immobiliers – Terrain de l'ancien abattoir communal – Cession d'une quotité indivise du terrain à l'acquéreur d'une des entités privées – Approbation du projet d'acte (M. et Mme DUQUE BLANCO - VERVEKKEN).

---

Adopté par vingt-six voix pour et quatre voix contre.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : Par vingt-six voix pour et quatre voix contre,**

Article 1<sup>er</sup> - d'approuver la cession de 116/10.000ème en copropriété et indivision forcée de la parcelle constituant l'ensemble immobilier dénommé « Abattoir communal », sis avenue des Déportés 22, à Wavre, cadastrée ou l'ayant été Wavre, deuxième division, section G, numéro 158H et 158K, à Monsieur DUQUE BLANCO Jovino et son épouse Madame VERVEKKEN Fabienne, domiciliés à Perwez, rue Saint Roch, 83 au prix de 200€ par 10.000ème soit pour un montant total de 23.200€.

Art. 2 – Le projet d'acte de vente est approuvé.

Le Bourgmestre, celui qui le remplace ou son délégué, assisté du Secrétaire communal ff, est autorisé à représenter le Collège communal à la signature de l'acte notarié.

- - - - -

S.P.25. Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de biens immobiliers – Terrain de l'ancien abattoir communal – Cession d'une quotité indivise du terrain à l'acquéreur d'une des entités privées – Approbation du projet d'acte (M. LAHAYE).

---

Adopté par vingt-six voix pour et quatre voix contre.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : Par vingt-six voix pour et quatre voix contre,**

Article 1<sup>er</sup> - d'approuver la cession de 117/10.000ème en copropriété et indivision forcée de la parcelle constituant l'ensemble immobilier dénommé « Abattoir communal », sis avenue des Déportés 22, à Wavre, cadastrée ou l'ayant été Wavre, deuxième division, section G, numéro 158H et 158K, à Monsieur LAHAYE Philippe, domicilié à Wavre, avenue des Princes, 16 bte 2 à Wavre au prix de 200€ par 10.000ème soit pour un montant total de 23.400€.

Art. 2 – Le projet d'acte de vente est approuvé.

Le Bourgmestre, celui qui le remplace ou son délégué, assisté du Secrétaire communal ff, est autorisé à représenter le Collège communal à la signature de l'acte notarié.

- - - - -

U. Mise en discussion, sous le bénéfice de l'urgence, d'un point étranger à l'ordre du jour.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

DECIDE A L'UNANIMITE,

Article 1<sup>er</sup> : de porter à l'ordre du jour sous le bénéfice de l'urgence comme point 25 bis de la séance publique : « Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de biens immobiliers – Terrain de l'ancien abattoir communal – Cession d'une quotité indivise du terrain à l'acquéreur d'une des entités privées – Approbation du projet d'acte (Consorts CAMPOS TOMAS - ROBION).»

-----

U.S.P.25bis Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de biens immobiliers – Terrain de l'ancien abattoir communal – Cession d'une quotité indivise du terrain à l'acquéreur d'une des entités privées – Approbation du projet d'acte (Consorts CAMPOS TOMAS - ROBION).

---

Adopté par vingt-six voix pour et quatre voix contre.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : Par vingt-six voix pour et quatre voix contre,**

Article 1<sup>er</sup> - d'approuver la cession de 130/10.000ème en copropriété et indivision forcée de la parcelle constituant l'ensemble immobilier dénommé « Abattoir communal », sis avenue des Déportés 22, à Wavre, cadastrée ou l'ayant été Wavre, deuxième division, section G, numéro 158H et 158K, à Monsieur CAMPOS TOMAS et son épouse Madame ROBION, domiciliés à Ottignies, Rue du Réservoir, 1 et Monsieur Jean ROBION, domicilié à Tourna, rue Montifaut, 8 au prix de 200€ par 10.000ème soit pour un montant total de 26.000€.

Art. 2 – Le projet d'acte de vente est approuvé.  
Le Bourgmestre, celui qui le remplace ou son délégué, assisté du Secrétaire communal ff, est autorisé à représenter le Collège communal à la signature de l'acte notarié.

-----

U. Mise en discussion, sous le bénéfice de l'urgence, d'un point étranger à l'ordre du jour.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

DECIDE A L'UNANIMITE,

Article 1<sup>er</sup> : de porter à l'ordre du jour sous le bénéfice de l'urgence comme point 25 ter de la séance publique : « Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de biens immobiliers – Terrain de l'ancien abattoir communal – Cession d'une quotité indivise du terrain à l'acquéreur d'une des entités privées – Approbation du projet d'acte (M. et Mme LAMIK-AUREZ).»

- - - - -

U.S.P.25ter Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de biens immobiliers – Terrain de l'ancien abattoir communal – Cession d'une quotité indivise du terrain à l'acquéreur d'une des entités privées – Approbation du projet d'acte (M. et Mme LAMIK - AUREZ).

---

Adopté à vingt-six voix pour et quatre voix contre.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : Par vingt-six voix pour et quatre voix contre,**

Article 1<sup>er</sup> - d'approuver la cession de 225/10.000ème en copropriété et indivision forcée de la parcelle constituant l'ensemble immobilier dénommé « Abattoir communal », sis avenue des Déportés 22, à Wavre, cadastrée ou l'ayant été Wavre, deuxième division, section G, numéro 158H et 158K, à Monsieur Lamik Francis et Madame Aurez Renée, domiciliés à Wavre, Chaussée de Bruxelles, 35 au prix de 200€ par 10.000ème soit pour un montant total de 45.000€.

Art. 2 – Le projet d'acte de vente est approuvé.

Le Bourgmestre, celui qui le remplace ou son délégué, assisté du Secrétaire communal ff, est autorisé à représenter le Collège communal à la signature de l'acte notarié.

- - - - -

U. Mise en discussion, sous le bénéfice de l'urgence, d'un point étranger à l'ordre du jour.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**DECIDE A L'UNANIMITE,**

Article 1<sup>er</sup> : de porter à l'ordre du jour sous le bénéfice de l'urgence comme point 25 quater de la séance publique : « Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de biens immobiliers – Terrain de l'ancien abattoir communal – Cession d'une quotité indivise du terrain à l'acquéreur d'une des entités privées – Approbation du projet d'acte – Modification de l'acquéreur (M. VAN DIEVORT Grégory).»

-----

U.S.P.25quater Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de biens immobiliers – Terrain de l'ancien abattoir communal – Cession d'une quotité indivise du terrain à l'acquéreur d'une des entités privées – Approbation du projet d'acte - Modification de l'acquéreur (M. VAN DIEVORT Grégory).

---

Adopté par vingt-six voix pour et quatre voix contre.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : Par vingt-six voix pour et quatre voix contre,**

Article 1<sup>er</sup> – de retirer la délibération du Conseil du 24 avril 2012 décidant de la cession de 105/10.000ème en copropriété et indivision forcée de la parcelle constituant l'ensemble immobilier dénommé « Abattoir communal », sis avenue des Déportés 22, à Wavre, cadastrée ou l'ayant été Wavre, deuxième division, section G, numéro 158H et 158K, à Monsieur Jean VAN DIEVORT, domicilié à Grez-Doiceau, Allé Bois de Bercuit, 13, à concurrence de l'usufruit, et à Monsieur Gregory VAN DIEVORT, domicilié à Ixelles, Rond-point de l'Etoile, 3bte 8<sup>E</sup>, à concurrence de la nue-propriété au prix de 200€par 10.000ème soit pour un montant total de 21.000€

Article 2 - d'approuver la cession de 105/10.000ème en copropriété et indivision forcée de la parcelle constituant l'ensemble immobilier dénommé « Abattoir communal », sis avenue des Déportés 22, à Wavre, cadastrée ou l'ayant été Wavre, deuxième division, section G, numéro 158H et 158K, à Monsieur Gregory VAN DIEVORT, domicilié à Ixelles, Rond-point de l'Etoile, 3bte 8<sup>E</sup> au prix de 200€ par 10.000ème soit pour un montanttotal de 21.000€ ;

Art. 3 – Le projet d'acte de vente est approuvé.

Le Bourgmestre, celui qui le remplace ou son délégué, assisté du Secrétaire communal ff, est autorisé à représenter le Collège communal à la signature de l'acte notarié.

-----

U. Mise en discussion, sous le bénéfice de l'urgence, d'un point étranger à l'ordre du jour.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

DECIDE A L'UNANIMITE,

Article 1<sup>er</sup> : de porter à l'ordre du jour sous le bénéfice de l'urgence comme point 25 quinties de la séance publique : « Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de



biens immobiliers – Terrain de l'ancien abattoir communal – Cession d'une quotité indivise du terrain à l'acquéreur d'une des entités privatives – Approbation du projet d'acte – Modification de l'acquéreur (M. VAN DIEVORT Charles).»

- - - - -

U.S.P.25quinties Affaires immobilières – Biens communaux – Aliénation de biens immobiliers – Terrain de l'ancien abattoir communal – Cession d'une quotité indivise du terrain à l'acquéreur d'une des entités privatives – Approbation du projet d'acte – Modification de l'acquéreur (M.VAN DIEVORT Charles).

---

Adopté par vingt-six voix pour et quatre voix contre.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : Par vingt-six voix pour et quatre voix contre,**

Article 1<sup>er</sup> - de retirer la décision du Conseil communal du 24 avril 2012 décidant la cession de 105/10.000ème en copropriété et indivision forcée de la parcelle constituant l'ensemble immobilier dénommé « Abattoir communal », sis avenue des Déportés 22, à Wavre, cadastrée ou l'ayant été Wavre, deuxième division, section G, numéro 158H et 158K, à Monsieur Jean VAN DIEVORT, domicilié à Grez-Doiceau, Allé Bois de Bercuit, 13, à concurrence de l'usufruit, et à Monsieur Charles VAN DIEVORT, domicilié à Grez-Doiceau, rue du Stampia, 85, à concurrence de la nue-propiété au prix de 200€ par 10.000ème soit pour un montant total de 21.000€ ;

Article 2 - d'approuver la cession de 105/10.000ème en copropriété et indivision forcée de la parcelle constituant l'ensemble immobilier dénommé « Abattoir communal », sis avenue des Déportés 22, à Wavre, cadastrée ou l'ayant été Wavre, deuxième division, section G, numéro 158H et 158K, à Monsieur Charles VAN DIEVORT, domicilié à Grez-Doiceau, rue du Stampia, 85, au prix de 200€ par 10.000ème soit pour un montant total de 21.000€ ;

Art. 3– Le projet d'acte de vente est approuvé.

Le Bourgmestre, celui qui le remplace ou son délégué, assisté du Secrétaire communal ff, est autorisé à représenter le Collège communal à la signature de l'acte notarié.

- - - - -

S.P.26. Marché de fournitures – Signalétiques interne et externe des bâtiments communaux – Acquisition de panneaux de signalisation – Approbation du projet, du cahier spécial des charges, de l'estimation de la dépense et du mode de passation du marché.

---

Adopté par vingt-six voix pour et quatre voix contre.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E :**  
**Par vingt-six voix pour et quatre abstentions**

**Article 1er.** - d'approuver le cahier spécial des charges N° 2011-066 et le montant estimé du marché "Acquisition d'une signalétique des bâtiments et services de l'Administration communale de la Ville de Wavre", établis par le Service Achats. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 39.500,00 € hors TVA ou 47.795,00 €, 21% TVA comprise.

**Article 2.** - de choisir l'appel d'offres général comme mode de passation du marché.

**Article 3.** - de fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 26 juillet 2012 à 10.30 h.

**Article 4.** - le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, à l'article 104/724-51.

**Article 5.** - ce crédit sera augmenté lors de la prochaine modification budgétaire.

- - - - -

S.P.27.      Marché de fournitures – Acquisition de mobilier, tables et chaises pour la salle de Limal – Approbation du projet, du cahier spécial des charges, de l'estimation de la dépense et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : à l' unanimité**

**Article 1er.** - d'approuver le cahier spécial des charges N° 2012-014 et le montant estimé du marché "Acquisition de mobilier pour la salle de Limal", établis par le Service Achats. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 30.415,00 € hors TVA ou 36.802,15 €, 21% TVA comprise.

**Article 2.** - de choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

**Article 3.** - de consulter les firmes suivantes dans le cadre de la procédure négociée :

- Au Gai Savoir sa, Rue De La Station 60 à 6043 Ransart
- BEDIMO, Rue Sainte-Henriette 1 à 7140 Morlanwelz
- Berhin-Maguin, Avenue Prince de Liège, 205 à 5100 Jambes
- BUROCONTACT, Double Ecot, 7 à 1380 Lasne
- OVERTOOM, Industrielaan 30 à 1740 Ternat
- KAISER+KRAFT, Emiel Mommaertsiaan 20 à 1831 Diegem

- GISPEN, Chaussée de Wavre, 1509 à 1160 Bruxelles
- TDS OFFICE DESIGN, Rue de l'Hippodrome 186 à 4000 LIEGE.

**Article 4.** - de fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 13 juillet 2012 à 10.30 h.

**Article 5.** - le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, à article 763/741-98, où une modification est inscrite au Conseil

-----

- S.P.28. Marché de fournitures – Contrat cadre sur l'achat de matériel informatique – Approbation du projet, du cahier spécial des charges, de l'estimation de la dépense et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E à l'unanimité :**

**Article 1er.** - d'approuver le cahier spécial des charges N° 09/2012 et le montant estimé du marché "Matériel informatique - contrat cadre", établis par le Service Informatique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 24.500,00 € hors TVA ou 29.645,00 €, 21% TVA comprise.

**Article 2.** - de choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

**Article 3.** - le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 104/742-53 (n° de projet 20110001).

-----

- S.P.29. Marché de fournitures – Acquisition d'une imprimante multifonctions destinée à la Régie de l'électricité – Approbation du projet, du cahier spécial des charges, de l'estimation de la dépense et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : A l'unanimité,**

**Article 1er.** - d'approuver le cahier spécial des charges N° Régie cdec 02 et le montant estimé du marché "Acquisition d'une imprimante multifonction", établis par le Service Informatique. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 826,45 € hors TVA ou 1.000,00 €, 21% TVA comprise.

**Article 2.** - de choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

**Article 3.** - le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire 2012 à l'article 1.24.

-----

S.P.30. Marché de fournitures – Acquisition d'un photocopieur destiné à l'école des Beaux-Arts par l'intermédiaire de la centrale d'achat du Service public de Wallonie – Approbation du projet et du montant estimatif de la dépense.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E à l'unanimité**

**Article 1er.** – d'approuver l'acquisition d'un photocopieur destiné à l'école des Beaux arts pour un montant estimé du marché à € 8.000, 21% TVA comprise ;

**Article 2.** - De procéder à la susdite acquisition par l'intermédiaire de la central d'achats du Service Public de Wallonie ;

**Article 3.** – d'approuver le paiement de cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012 à l'article 7342/742-52.

-----

S.P.31. Marché de fournitures – Régie de l'électricité – Travaux d'aménagement en éclairage public de l'avenue Désiré Yernaux – Approbation du projet, du cahier des charges régissant l'entreprise, du montant estimatif de la dépense, du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : A l'Unanimité**

**Art.1er.** - D'approuver le cahier spécial des charges N° 2012-02 du 5 juin 2012 et le montant estimé du marché "Eclairage Public - Désiré Yernaux", établis par le Régie de l'Electricité - Service Direction. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 100.658,51 € hors TVA ou 121.796,80 €, 2% TVA comprise.

**Art.2.** - De choisir l'adjudication publique comme mode de passation du marché.

**Art.3.** - De compléter et d'envoyer le formulaire standard de publication au niveau national.

**Art.4.** - Le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 1. 23.

- - - - -

S.P.32. Marché de fournitures – Régie de l'électricité – Travaux d'aménagement en éclairage public du Quartier du Douaire – Approbation du projet, du cahier des charges régissant l'entreprise, du montant estimatif de la dépense, du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

### **LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

### **D E C I D E : A l'Unanimité**

**Art.1er.** - D'approuver le cahier spécial des charges N° 2012-03 et le montant estimé du marché "Eclairage public - Quartier du Douaire à Limal", établis par le Régie de l'Electricité - Service Direction. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 212.659,74 € hors TVA ou 257.318,29 €, 2% TVA comprise.

**Art.2.** - De choisir l'appel d'offres général comme mode de passation du marché.

**Art.3.** - De compléter et d'envoyer le formulaire standard de publication au niveau national.

**Art.4.** - Le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 1. 23.

- - - - -

S.P.33. Marché de fournitures – Régie de l'électricité – Travaux d'aménagement en éclairage public de divers passages piétons – Approbation du projet, du cahier des charges régissant l'entreprise, du montant estimatif de la dépense, du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : A l'Unanimité**

**Art.1er.** - D'approuver le cahier spécial des charges N° 2012-04 du 8 juin 2012 et le montant estimé du marché "Eclairage Public- Divers Passages pour piéton et Rues piétonnières", établis par le Régie de l'Electricité - Service Direction. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 300.015,51 € hors TVA ou 363.018,76 €, 21% TVA comprise.

**Art.2.** - De choisir l'appel d'offres général comme mode de passation du marché.

**Art.3.** - De transmettre la présente délibération à la tutelle. Cette délibération sera exécutoire le jour de sa transmission à l'autorité de tutelle.

**Art.4.** - De compléter et d'envoyer le formulaire standard de publication au niveau national.

**Art.5.** - Le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 1. 23.

-----

S.P.34.      Marché de fournitures – Zone de police – Achat d'un véhicule banalisé avec équipement police pour le service « Intervention et Sécurisation » – Approbation du projet, du montant estimatif de la dépense et du rattachement au marché public fédéral.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E Á L'UNANIMITÉ :**

**Article 1er.** – D'approuver le projet d'acquisition d'un véhicule banalisé avec option police et le montant estimatif de la dépense s'élevant à 23.599,17 € TTC.

**Article 2.** - D'approuver le rattachement au Marché public Fédérale DSA 2009 R3 944.

**Article 3.** - D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 330/743/52.

-----

- S.P.35. Marché de fournitures – Zone de police – Achat de matériel informatique – Approbation du projet, du montant estimatif de la dépense, du cahier spécial des charges et du mode de passation du marché.
- 

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**DE C I D E A L'UNANIMITÉ:**

**Article 1er.** - D'approuver le cahier spécial des charges N° 2012.45 et le montant estimé du marché "Achat de matériels informatiques", établis par le Département Personnel et Logistique – Management des Moyens. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 13.983,44 € hors TVA ou 16.919,97€, 21% TVA comprise.

**Article 2.** - De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

**Article 3.** - Le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 330/742/53.

- - - - -

- S.P.36. Marché de fournitures – Zone de police – Achat de radars préventifs solaires avec poteau & de panneaux lumineux Zone 30 à message variable – Approbation du projet, du montant estimatif de la dépense, du cahier spécial des charges et du mode de passation du marché.
- 

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**DE C I D E A L'UNANIMITÉ:**

**Article 1er.** - D'approuver le cahier spécial des charges N° 2012.53 et le montant estimé du marché "Achat et placement de 10 radars préventifs solaires et de 20 panneaux lumineux solaires "zone 30", établis par le Département Personnel et Logistique – Management des Moyens. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 105.000,00 € hors TVA ou 127.050,00 €, 2% TVA comprise.

**Article 2.** - De choisir l'appel d'offres général comme mode de passation du marché.

**Article 3.** - De compléter et d'envoyer le formulaire standard de publication au niveau national.

**Article 4.** - Le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de la Ville de Wavre – article 741 52.

- - - - -

S.P.37. Marché de fournitures – Zone de police – Achat de trois appareils de constatation pour établir les redevances parkings – Approbation du projet, du montant estimatif de la dépense et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E A L'UNANIMITÉ:**

**Article 1.** – D'approuver le projet d'acquisition des trois appareils de redevances pour les parkings et le montant estimatif de la dépense qui s'élève à 8.853,57 €, 21% TVA comprise

**Article 2.** – De choisir la procédure négociée sans publicité, en continuité du marché existant, comme mode de passation du marché ;

**Article 3.** - De faire appel à la société CEVI située Bisdomplein 3 à 9000 Gent pour remettre offre ;

**Article 4.** - Le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 330/742/53 ;

- - - - -

S.P.38. Marché de fournitures – Zone de police – Achat d'un nettoyeur haute pression – Approbation du projet, du montant estimatif de la dépense, du cahier spécial des charges et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E A L'UNANIMITÉ:**

**Article 1er.** - D'approuver le cahier spécial des charges N° 2012.39 et le montant estimé du marché "Nettoyeur haute pression mobile à eau froide", établis par le Département Personnel et Logistique – Management des Moyens. Les conditions sont fixées comme



prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 2.066,12 € hors TVA ou 2.500,01 €, 21% TVA comprise.

**Article 2.** - De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

**Article 3.** - Le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 330/744/51.

-----

S.P.39. Marché de fournitures – Services des Travaux et de l'Urbanisme – Acquisition d'un traceur – Approbation du cahier spécial des charges régissant l'entreprise, du montant estimatif de la dépense et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

### LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

#### DE C I D E : à l'unanimité

**Article 1er.** - D'approuver le projet d'acquisition d'un scanner-traceur pour les services des travaux et de l'urbanisme, le cahier spécial des charges ainsi que le montant estimatif de la dépense qui s'élève à 15.000,00 € taxes comprises.

**Art. 2.** - Le mode de passation de marché à savoir la procédure négociée sans publicité est approuvé.

**Art. 3.** - La dépense sera imputée à l'article n° 421/742-53 du budget extraordinaire de l'exercice 2012 où une somme de 15.000,00 est inscrite à cet effet.

**Art. 4.** - Le financement de la dépense sera couvert par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

-----

S.P.40. Marché de fournitures – Service Incendie – Fourniture et montage d'un pare-chocs télescopique pour un camion porte-conteneur – Approbation du projet, du cahier spéciale des charges, de l'estimation de la dépense et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

A R R Ê T E : à l'unanimité

**Article 1<sup>er</sup>** - D'approuver le projet d'adaptation du pare-chocs du camion porte-conteneurs du Service Incendie de manière à être conforme au règlement général sur les conditions techniques auxquelles doivent répondre les véhicules automobiles.

**Article 2** - D'approuver le cahier spéciale des charges ci-annexé, ainsi que le montant estimatif de la dépense qui s'élève à 7.000,00 € taxes comprises.

**Article 3** - Le mode de passation de marché à savoir la procédure négociée sans publicité est approuvé.

**Article 4** - La dépense sera imputée à l'article n° 351/745-98 du budget extraordinaire de l'exercice 2012.

**Article 5** - Le financement de la dépense sera couvert par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

-----

S.P.41.      Marché de services – Police locale – Réaménagement des sanitaires et rénovation des bureaux du premier étage – Etude du projet et direction des travaux – Approbation du cahier spécial des charges régissant l'entreprise, du montant estimatif de la dépense et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

## LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

### DE C I D E : à l'unanimité

**Article 1er.** - D'approuver le projet de marché de services pour l'étude du projet et la direction des travaux de réaménagement des sanitaires et de rénovation des bureaux du 1<sup>er</sup> étage de la police locale de Wavre, le cahier spécial des charges régissant ce projet, ainsi que le montant estimatif de la dépense qui s'élève à 19.200,00 € (dix-neuf mille deux cent euros) taxes comprises.

**Art. 2.** - Le mode de passation de marché à savoir la procédure négociée sans publicité est approuvé.

**Art. 3.** - La dépense sera imputée à l'article n° 124/723-60 intitulé «Aménagement sanitaires et divers police locale» du budget extraordinaire de l'exercice 2012 où une somme de 160.000,00 € est prévue.

**Art. 4.** - Le financement de la dépense sera couvert par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

-----

S.P.42.      Marché public de promotion – Appel à partenariat en vue la construction de commerces et logements en centre ville – Approbation du cahier spécial des charges et du mode de passation du marché.

---

Adopté par vingt-six voix pour et quatre abstentions.

**Le Conseil communal,**

(...)

**DECIDE par vingt-six voix pour et quatre abstentions ;**

Article 1<sup>er</sup> Le projet de marché public sous forme d'appel d'offre général en vue de la reconstruction des sites du parking des Carabiniers et du parking de la place des Fontaines à Wavre ainsi que le cahier spécial des charges régissant ce marché sont approuvés;

Art. 2 Copie de la présente délibération sera transmise au Service public de Wallonie - Direction Générale Opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'action sociale et de la santé - Département des ressources humaines et du patrimoine des pouvoirs locaux – Direction du patrimoine et des marchés publics des pouvoirs locaux - rue Van Opré 91-95 à 5100 Namur.

-----

S.P.43. Travaux publics – Remplacement des revêtements de sol des salles de Wavre et Limal – Application de l'article L1222-3 alinéa 3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et de l'article 17§2, 1<sup>o</sup>c de la loi du 24 décembre 1993 sur les marchés publics – Prise d'acte.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE COLLEGE COMMUNAL,**

(...)

**PREND ACTE**

**Article unique :** de la décision du Collège communal du 1<sup>er</sup> juin 2012 approuvant le projet de remplacement du revêtement de sol aux centres sportifs de Wavre et de Limal, le cahier spécial des charges et les plans régissant le marché, le montant estimatif des travaux et le mode de passation du marché.

-----

U. Mise en discussion, sous le bénéfice de l'urgence, d'un point étranger à l'ordre du jour.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

Considérant qu'il y a urgence :

DECIDE A L'UNANIMITE,

Article 1<sup>er</sup> : de porter à l'ordre du jour sous le bénéfice de l'urgence comme point 43 bis de la séance publique : « Travaux publics – Réparation en urgence d'une canalisation d'égout avenue de l'Aubépines – Application de l'article L1222-3 alinéa 3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et de l'article 17§2, 1<sup>o</sup>c de la loi du 24 décembre 1993 sur les marchés publics – Prise d'acte. »

-----

U.S.P.43bis Travaux publics – Réparation en urgence d'une canalisation d'égout avenue de l'Aubépines – Application de l'article L1222-3 alinéa 3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et de l'article 17§2, 1<sup>o</sup>c de la loi du 24 décembre 1993 sur les marchés publics – Prise d'acte.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

DECIDE :

Article 1er. - De prendre acte de la décision du Collège communal en date du 15 juin 2012 approuvant les travaux de réparation en urgence d'une canalisation d'égout à l'avenue des Aubépines n° 42, le montant estimatif de la dépense s'élevant à 9.365,40 € TVA comprise ainsi que la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

-----

S.P.44. Travaux publics – Mise en conformité de la signalisation routière du centre ville – Approbation du projet, du cahier spécial des charges régissant l'entreprise, du montant estimatif de la dépense et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

Le Conseil communal,

(...)

**DECIDE à l'unanimité:**

Article 1er. – D'approuver le projet de mise en conformité de la signalisation de stationnement au centre-ville de Wavre, l'acquisition et le placement de panneaux relatifs à ce projet, ainsi que le cahier spécial des charges relatif à ce projet ;

Art. 2. – D'approuver l'estimation de la dépense s'élevant à 50.000 € TVA comprise ;

**Art. 3.** – D'approuver la procédure négociée sans publicité après consultation de plusieurs firmes comme mode de passation de ce marché ;

**Art. 4.** – D'approuver l'imputation de la dépense à l'article n° 4211/741-52 du budget extraordinaire de l'exercice 2012, intitulé « Mobilité – Matériel de signalisation » et où une somme de 25.000 € est inscrite, une somme complémentaire devant être inscrite aux prochaines modifications budgétaires ;

**Art. 5.** – D'approuver le financement de la dépense par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

-----

S.P.45. Travaux publics – Programme triennal 2010-2011-2012 – Modification –  
Approbation.

---

Adopté à l'unanimité.

### LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

#### DE C I D E : à l'unanimité

**Art. Premier.** - De solliciter auprès du Service Public de Wallonie une modification du programme triennal visant à imputer le subside complémentaire de 150.000,00 €, faisant l'objet du courrier de M. le Ministre des Pouvoirs locaux en date du 30 mars 2012, au projet de pose de divers tronçons d'égout en raison du fait que certaines voiries concernées doivent être entièrement rénovées et qu'aucun subside n'avait été accordé pour ce faire.

**Art. 2.** - De transmettre la présente délibération au Service Public de Wallonie - DGO.1 - Direction des voiries subsidiées.

-----

S.P.46. Travaux publics – Extension des vestiaires du centre sportif Jules Collette –  
Majoration de la dépense – Approbation.

---

Adopté par vingt-six voix pour et quatre abstentions.

### LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

#### DE C I D E : par vingt-six voix pour et quatre abstentions

**Article 1er.** - D'approuver le nouveau montant de la dépense totale qui s'élève à 475.000,00 € TVA comprise résultant du projet de travaux d'agrandissement des vestiaires du centre sportif de Bierges.

**Article 2.** - L'imputation de la dépense à l'article 764/723-60 du budget extraordinaire de l'exercice 2012 où une somme de 400.000,00 € est prévue ; une somme complémentaire d'un montant de 75.000,00 € sera inscrite aux prochaines modifications budgétaires.

- - - - -

S.P.47. Travaux publics – Egouttage de divers tronçons de voirie – Approbation du projet, du cahier spécial des charges régissant l'entreprise, du montant estimatif des travaux et de la dépense totale, du mode de passation et de l'avis du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : à l'unanimité**

**Article 1er.** - D'approuver le projet de travaux d'égouttage de divers tronçons de voirie dans le cadre du programme triennal 2010-2011-2012, le cahier spécial des charges et les plans régissant le marché, le montant estimatif des travaux qui s'élève à 1.797.440,64 €, le montant estimatif de la dépense totale qui s'élève à 1.902.449,68 € ainsi que le montant estimatif de la part communale qui s'élève à 828.654,25 € TVA comprise.

**Art. 2.** - Le mode de passation du marché à savoir l'adjudication publique ainsi que l'avis de marché sont approuvés.

**Art. 3.** - La dépense sera imputée à l'article n° 877/731-60 du budget extraordinaire de l'exercice 2012 ; un complément sera prévu aux prochaines modifications budgétaires.

**Art. 4.** - Le financement de la dépense sera couvert par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

**Art. 5.** - Le présente délibération sera transmise au Service Public de Wallonie - DGO5 - Tutelle pour approbation ainsi qu'à la DGO1 - Direction des voiries subsidiées pour l'obtention des subsides.

- - - - -

S.P.48. Travaux publics – Egouttage du Bois du Manil – Approbation du projet, du cahier spécial des charges et des plans régissant l'entreprise, du montant estimatif des travaux et de la dépense totale et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : à l'unanimité**

**Article 1er.** - D'approuver le projet de travaux d'aménagement et d'égouttage du Bois du Manil, le cahier des charges et les plans régissant l'entreprise, l'estimation des travaux s'élevant à 2.239.019,24 € TVA comprise (hors SPGE) ainsi que le montant estimatif de la part communale qui s'élève à 1.155.898,73 € TVA comprise.

**Art. 2.** - Le mode de passation de marché à savoir l'adjudication publique est approuvé.

**Art. 3.** - La dépense sera imputée à l'article n° 877/731-60 du budget extraordinaire de l'exercice 2012.

**Art. 4.** - Le financement de la dépense sera couvert par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

**Art. 5.** - La présente délibération sera transmise au Service Public de Wallonie - DGO1 - Direction des voiries subsidiées ainsi qu'à l'Intercommunale du Brabant wallon pour l'obtention des subsides.

- - - - -

S.P.49. Travaux publics – Entretien de voiries 2010-2012 – Droit de tirage – Approbation du projet, du cahier spécial des charges et des plans régissant l'entreprise, du montant estimatif des travaux et de la dépense totale, et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

### LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

### D E C I D E : à l'unanimité

**Article 1er.** - D'approuver le projet de travaux d'entretien de voiries 2010/2012 dans le cadre du «Droit de Tirage», le cahier spécial des charges et les plans régissant le marché, le montant estimatif des travaux qui s'élève à 1.520.129,43 € ainsi que le montant estimatif de la dépense totale qui s'élève à 1.600.000,00 € TVA comprise.

**Art. 2.** - Le mode de passation du marché à savoir l'adjudication publique ainsi que l'avis de marché sont approuvés.

**Art. 3.** - La dépense sera imputée à l'article n° 421/731-60 du budget extraordinaire de l'exercice 2012.

**Art. 4.** - Le financement de la dépense sera couvert par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

**Art. 5.** - La présente délibération sera transmise au Service Public de Wallonie - DGO1 - Direction des voiries subsidiées pour l'obtention des subsides.

- - - - -

S.P.50. Travaux publics – Rénovation des salles communales de Bierges et de Limal – Mise aux normes AFSCA des cuisines et aménagement des sanitaires – Approbation du projet, du cahier spécial des charges régissant l'entreprise, du

montant estimatif des travaux et de la dépense totale, et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : à l'unanimité**

**Article 1er.** - D'approuver le projet de rénovation des cuisines et des sanitaires des salles communales de Bierges et de Limal dans le cadre de la mise aux normes AFSCA, le cahier spécial des charges, le montant estimatif des fournitures de matériel de cuisine qui s'élève à 25.290,21 € TVA comprise ainsi que le montant estimatif des fournitures d'appareils sanitaires qui s'élève à 11.256,00 € TVA comprise.

**Art. 2.** - Le mode de passation des marchés à savoir la procédure négociée sans publicité est approuvé.

**Art. 3.** - La dépense sera imputée à l'article n° 763/724-60 intitulé «Travaux divers salles communales - Mise aux normes AFSCA» du budget extraordinaire de l'exercice 2012.

**Art. 4.** - Le financement de la dépense sera couvert par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

- - - - -

S.P.51. Travaux publics – Ile aux Trésors – Remplacement des garde-corps – Approbation du projet, du cahier spécial des charges régissant l'entreprise, du montant estimatif des travaux et de la dépense totale, et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : à l'unanimité**

**Article 1er.** - D'approuver le projet de travaux de remplacement de garde-corps à l'école l'Ile aux Trésors, le cahier spécial des charges et les plans ainsi que le montant estimatif de la dépense qui s'élève à 14.520,00 € taxes comprises.

**Art. 2.** - Le mode de passation de marché à savoir la procédure négociée sans publicité est approuvé.

**Art. 3.** - La dépense sera imputée à l'article n° 721/724-60 intitulé «Travaux divers écoles maternelles» du budget extraordinaire de l'exercice 2012.



**Art. 4.** - Le financement de la dépense sera couvert par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

- - - - -

- S.P.52. Travaux publics – Construction d’une salle polyvalente – Assainissement de l’ancienne sucrerie Naveau – Approbation du projet, du cahier spécial des charges régissant l’entreprise, du montant estimatif des travaux et de la dépense totale, et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l’unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E : à l’unanimité**

**Article 1er.** - D’approuver le projet de travaux d’assainissement de l’ancienne sucrerie Naveau, le cahier spécial des charges régissant le marché, le montant estimatif de la dépense qui s’élève à 157.723,50 € ainsi que le montant estimatif de la dépense totale qui s’élève à 180.000,00 € TVA comprise.

**Art. 2.** - Le mode de passation de marché à savoir l’adjudication publique ainsi que l’avis de marché sont approuvés.

**Art. 3.** - La dépense sera imputée à l'article n° 762/722-60 du budget extraordinaire de l'exercice 2012.

**Art. 4.** - Le financement de la dépense sera couvert par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

- - - - -

- S.P.53. Travaux publics – Régie de l’électricité – Travaux de pose de câbles d’énergie haute et de câbles de signalisation – Approbation de la révision du cahier des charges régissant l’entreprise, du montant estimatif de la dépense et du mode de passation du marché.

---

Adopté à l’unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL,**

(...)

**D E C I D E :**

**Art.1er.** - D’approuver le cahier spécial des charges N° 2012-05 du 8 juin 2012 et le montant estimé du marché “Pose de câbles haute tension et signalisation”, établis par la Régie de l’Electricité - Service Direction. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s’élève à 653.590,56 € hors TVA ou 733.197,90 €, TVA comprise.

**Art.2.** - De choisir l'adjudication publique comme mode de passation du marché.

**Art.3.** - De transmettre la présente délibération à la tutelle. Cette délibération sera exécutoire le jour de sa transmission à l'autorité de tutelle.

**Art.4.** - De compléter et d'envoyer le formulaire standard de publication au niveau national.

**Art.5.** - Le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 1. 23.

- - - - -

S.P.54. Travaux publics – Régie de l'électricité – Travaux de pose de réseaux aériens et souterrains basse tension – Approbation du projet, du cahier des charges régissant l'entreprise, du montant estimatif de la dépense et du mode de passation.

---

Adopté à l'unanimité.

### LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

### DE C I D E :

**Art.1er.** - D'approuver le cahier spécial des charges N° 2012-06 du 8 juin 2012 et le montant estimé du marché "Pose de câbles aériens et souterrains Basse Tension", établis par le Régie de l'Electricité - Service Direction. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 392.325,13 € hors TVA ou 474.713,41 €, 21% TVA comprise.

**Art.2.** - De choisir l'adjudication publique comme mode de passation du marché.

**Art.3.** - De transmettre la présente délibération à la tutelle. Cette délibération sera exécutoire le jour de sa transmission à l'autorité de tutelle.

**Art.4.** - De compléter et d'envoyer le formulaire standard de publication au niveau national.

**Art.5.** - Le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2012, article 1. 23.

- - - - -

S.P.55. Plan de cohésion sociale – Rapport d'activité et financier 2011 – Evaluation du Plan de cohésion sociale 2009-2011.

---

Adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAL,

(...)

**DECIDE à l'unanimité**

Article 1<sup>er</sup> D'approuver le rapport d'activité 2011, l'évaluation du Plan de Cohésion Sociale 2009-2011 et le rapport financier 2011 du Plan de Cohésion Sociale 2009-2013 de Wavre

Article 2.

La présente délibération est transmise accompagnée des documents susvisés à la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale du Service public de Wallonie et à la Direction générale opérationnelle Pouvoirs locaux – Direction de l'Action sociale.

-----

S.P.56. Zone de Police locale de Wavre – Cadre du personnel administratif et logistique – Vacance d'un emploi de niveau B.

---

Adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL COMMUNAL**

(...)

**DECIDE A L'UNANIMITE**

**Article 1<sup>er</sup>** : De déclarer vacant un emploi de membre du Cadre Administratif et Logistique de niveau B – DPL ;

**Article 2** : A défaut de candidat, l'emploi sera ouvert en procédure externe selon les règles en vigueur à la police intégrée structurée à deux niveaux.

**Article 3** : Une copie de la présente délibération sera transmise, conformément à la circulaire ministérielle PLP 12 du 8 octobre 2001, à Madame la Gouverneure de la Province du Brabant Wallon.

-----

La séance publique est levée à vingt heures trente minutes et le Conseil communal se constitue à huis clos à vingt heures trente-deux minutes.

-----

**B. HUIS CLOS**

(...)

-----

La séance s'étant déroulée sans réclamation, le procès-verbal de la séance du vingt-deux mai deux mil douze est définitivement adopté.

-----

La séance est levée à vingt heures quarante minutes.

-----

Ainsi délibéré à Wavre, le dix-neuf juin deux mil douze.

Le Secrétaire communal f.f.,

Le Bourgmestre - Président

Patricia ROBERT

Charles MICHEL